



HAL
open science

Développement du lien social entre les femmes d'origine maghrébine : comment les associations comme DÉFI préservent et développent le lien social entre les femmes d'origine maghrébine du quartier de la Paillade/Mosson ?

Clélia Veux

► **To cite this version:**

Clélia Veux. Développement du lien social entre les femmes d'origine maghrébine : comment les associations comme DÉFI préservent et développent le lien social entre les femmes d'origine maghrébine du quartier de la Paillade/Mosson ?. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03330044

HAL Id: dumas-03330044

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03330044>

Submitted on 31 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY – MONTPELLIER 3

Arts, Lettres, langues, sciences Humaines & Sociales

UFR 4 : Faculté des Sciences Sociales, des Organisations et des Institutions

Département d'Administration Économique et Sociale

**MÉMOIRE DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN
SOCIAL ENTRE LES FEMMES D'ORIGINE MAGHRÉBINE :**

*Comment les associations comme DéFI préservent et développent le lien social entre
les femmes d'origine maghrébine du quartier de la Paillade/ Mosson ?*

Présenté pour l'obtention du

Master Professionnel 1ère année

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mention : Intervention et Développement Social

Parcours

Développement Social

Par Clélia VEUX

Préparé sous la direction de :

Madame MAGNE Nathalie, enseignante-chercheuse à l'université Paul Valéry

REMERCIEMENTS :

Je tiens tout d'abord à remercier ma tutrice de stage Mme Latifa Dahak et M. Boumédiene Benali qui m'ont accueillie chaleureusement dans leur association au plus près des populations et des questions sociales. Ce stage m'a permis de rencontrer des femmes formidables qui m'ont fait évoluer tant sur le plan professionnel, personnel que militant. Je les remercie beaucoup de m'avoir laissé partager des moments de leur vie et de m'avoir ouvert les portes de leur quotidien dans l'association.

De plus, je tiens à remercier ma directrice de mémoire Mme Nathalie Magne pour son écoute, ses conseils éclairés et sa bienveillance à mon égard. Les entretiens que nous avons eus m'ont, à chaque fois, encouragée, motivée dans ce long et grand travail qu'est le mémoire de recherche.

Enfin, je souhaite remercier mes ami·e·s du Master IDS qui ont été soutenant·s dans les moments de doute, mon ami Quentin Delorme qui m'a soutenue et a cru en moi pendant cette année universitaire et mes parents qui m'ont aidée dans la lecture et relecture de mon manuscrit.

INTRODUCTION	4
<u>1. Mise en contexte du terrain de stage</u>	9
1.1 <i>Mon immersion dans le stage</i>	9
1.2 <i>Genèse du quartier de la Paillade /Mosson</i>	12
1.3 <i>Contextualisation du quartier de la Paillade/Mosson aujourd’hui</i>	12
1.4 <i>L’insertion professionnelle et l’emploi des femmes dans le quartier de la Paillade/Mosson</i>	15
1.5 <i>État des lieux de la recherche sur les associations des QPV et leur lien avec le public des femmes issues de l’immigration</i>	18
1.6 <i>Présentation des choix méthodologiques</i>	21
<u>2. L’ambivalence des associations des QPV dans la création du lien social : entre relais de l’État et portes-paroles des minorités</u>	22
2.1 <i>Les femmes d’origine maghrébine : un public devenu cible des politiques publiques</i>	23
2.2 <i>Les associations des QPV : espace de proximité, de politique, favorisant le lien social</i>	29
<u>3. Les associations comme support à la mobilisation des femmes d’origine maghrébine des QPV</u>	34
3.1 <i>Les associations : Un lieu de réflexion sur les formes d’assignation à résidence des femmes d’origine maghrébine ?</i>	35
3.2 <i>Les associations : Un lieu d’impulsion vers la mise en place du collectif ?</i>	41
<u>4. L’accompagnement des groupes de femmes d’origine maghrébine vers l’engagement associatif</u>	48
4.1 <i>L’engagement associatif : un moyen pour les femmes de rester active dans une association après la prestation reçue</i>	49
4.2 <i>L’engagement associatif : un processus de mobilisation contre les assignations et les stigmatisations des femmes d’origine maghrébine</i>	54
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE	60
TABLES DES MATIÈRES	64
ANNEXES	66
4ème DE COUVERTURE	69

INTRODUCTION

Depuis les années 2000, nous pouvons voir émerger une augmentation des associations. Même si certaines ne se déclarent pas toujours lorsqu'elles arrêtent et ferment, il en existerait environ 1.5 million en France aujourd'hui. Ce qui représenterait 9.7 % de salariés du secteur privé (10.5 % avec l'ensemble des salariés du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire).

Avant cela, c'est dans les années 1970-1980 que l'on a pu voir se produire quelque chose de nouveau : des mouvements de militantismes, de nouveaux lieux d'échanges entre les citoyens (échange de services et de biens, — exemple avec le Système d'Échanges Locaux (SEL) —, des espaces de débats, etc). Se montrent de nouvelles visions, une volonté pour certains de changer des codes de notre société et les modes d'organisations de nos institutions. De plus, on voit apparaître de nouveaux comportements qui promeuvent le don et le contre-don¹.

Selon J-P.WORMS², qui a travaillé sur l'engagement bénévole dans le milieu associatif, les personnes présentes dans les associations étaient principalement des bénévoles mobilisés et engagés pour des causes et luttes de droits communs. Certaines étaient proches des groupes militants et même activistes. Cet auteur part de ce constat pour expliquer que les associations se sont transformées. Aujourd'hui, on deviendrait bénévole pour être reconnu (dans ce que l'on est, ce que l'on sait, ce que l'on sait faire), par besoin de s'exprimer, d'être valorisé. Le bénévole éprouve le besoin de rencontrer d'autres individus et d'aller à la rencontre de personnes ayant les mêmes centres d'intérêts.

J-P WORMS parle « *d'individuation* »³ pour expliquer cette nouvelle forme d'engagement tourné vers l'individu. Auparavant, l'engagement se faisait par l'adhésion et par une forme de fusion dans le groupe, dans le collectif. Aujourd'hui, l'engagement se fait principalement pour soi-même. Les bénévoles ne souhaitent pas spécialement s'engager de façon indéterminée dans une association. Ils préfèrent s'engager pour une action précise avec une possibilité de changer d'association quand cette mission touche à sa fin.

1 MAUSS, Marcel. *Essai sur le don*. Étude publiée dans l'Année sociologique, 1923-1924, rééd.in Marcel Mauss, Sociologie et Anthropologie, Puf, coll. Quadrige, 2001.

2 WORMS, Jean-Pierre. « 13. Le capital social associatif en France hier et aujourd'hui ». Antoine Bevort éd., *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*. La découverte, 2006, pp.226-245.

3 Ibid.

Au niveau des personnes salariées d'associations, on peut parler aujourd'hui d'un phénomène de professionnalisation du monde associatif⁴. Cela veut dire que les personnes présentes dans les associations sont de plus en plus des salariées avec des diplômes. (Pour information, l'association DÉFI ne dispose pas de bénévoles dans son équipe pluridisciplinaire). Les bénévoles, qui étaient dans l'ancienne organisation considérés comme centraux, au cœur des associations, sont petit-à-petit remplacés par des professionnels qui ont acquis de la technicité et des diplômes pour y travailler à plein temps. Nous pouvons nous interroger sur les changements opérant dans les associations avec ces nouveaux profils de professionnels. De plus, on pourrait se demander ce que cela peut changer dans l'accompagnement des personnes concernées.

Depuis de nombreuses années, il y a une rupture entre les classes dites « populaires » et les politiques en règles générales. La rupture s'est installée dans la représentativité des classes populaires chez les politiques. En effet, les habitants des quartiers populaires ne se sentent pas assez représentés par les partis politiques. Certains porte-paroles se sont mobilisés pour répondre et faire remonter les problématiques dans les quartiers populaires. Parmi ces représentants, on peut retrouver les associations implantées dans les quartiers populaires qui acceptent de jouer plusieurs rôles sur l'espace public : inter-médiatrices entre les populations de ces quartiers et l'État mais en contre-partie, elles sont aussi applicatrices de politiques publiques.

Cette transformation des statuts des associations et du statut des travailleurs dans les associations semble rendre plus « professionnel » le monde associatif mais sans pour autant avoir une augmentation significative des moyens fournis à ces dernières. Principalement dans les milieux populaires, les associations sont de moins en moins libres dans leurs actions et les acteurs de terrain sont de plus en plus surveillés par les institutions d'État. Nous pouvons donner l'exemple de la venue de Sarah El Hairy (secrétaire d'État à la Jeunesse, et à l'Éducation auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports) dans un centre social de la ville de Poitiers. La rencontre entre la secrétaire d'État et 130 jeunes venus d'une quarantaine de centres sociaux différents a provoqué une réaction disproportionnée vis-à-vis de ces jeunes. La secrétaire d'État a provoqué la saisie de l'Inspection générale de

4 HELY, Matthieu. « Présentation. Penser le monde associatif comme un monde du travail ». *Les métamorphoses du monde associatif*. Sous la direction de Hély Matthieu. Presses Universitaires de France, 2009, pp.1-19.

l'éducation, du sport et de la recherche⁵ car elle n'était pas en accord avec les éléments qu'avançaient les jeunes dans leurs discours, et ne souhaitait pas débattre avec eux.

Cet exemple nous permet de démontrer que pour pouvoir perdurer dans le temps, percevoir des financements, continuer d'accompagner les personnes concernées et être en posture de porte-paroles des habitants des quartiers dits prioritaires, les associations et acteurs de terrain doivent pouvoir se situer entre les commandes de l'État, et les réels besoins dans le territoire. Pour reprendre l'exemple de l'association DÉFI dans le quartier de la Mosson à Montpellier : à la base, elle accompagnait les personnes victimes d'exclusion scolaire et elle faisait appel à plusieurs bénévoles. Aujourd'hui, elle se concentre principalement sur des missions d'insertion, de formation et de reconversion professionnelle et elle ne prend plus de personnes bénévoles.

Trouver le juste milieu entre ces deux prérogatives (commande de l'État et besoins réels) peut impacter les valeurs de bases des associations. On pourrait se demander si ces « jeux de financements » n'entachent pas, ne distendent pas le lien entre les associations de quartiers et les personnes concernées. Selon certains auteurs⁶, les associations peuvent avoir des comportements « *paternalistes* » et/ou « *moralisateurs* » (Hamidi, Trenta . 2020) avec les personnes concernées et particulièrement quand il s'agit des femmes issues de l'immigration ou des minorités ethniques. En effet, depuis les années 1980 de nombreux débats et polémiques sur les minorités ont émergé. Les quartiers considérés comme « sensibles » et les femmes issues de l'immigration sont très clairement stigmatisés sur ces questions.

Les pouvoirs publics semblent avoir récupéré ces questions sociales et soutenir des grandes associations qui militent sur ces problématiques. Cependant, certaines d'entre elles ne sont pas soutenues sur le terrain, dans les quartiers prioritaires. C'est d'ailleurs le cas pour l'association Ni Putes Ni Soumises (NPNS) qui est une grande association soutenue par les pouvoirs publics mais décriée par les femmes issues de l'immigration, habitantes des quartiers « populaires ». La plupart ne partagent pas la même idéologie et ne se sentent pas représentées par cette association. Pour elles, NPNS serait dotée de femmes de milieux relativement aisés

5 « Choquée par un débat avec des jeunes, la secrétaire d'État à la jeunesse saisit l'inspection » paru le 12 novembre 2020 dans l'hebdomadaire *Politis*.

6 HAMIDI, Camille et TRENTA, Arnaud. « Des classes populaires et des associations : quelles redéfinitions des rapports au politique ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 118, n° 2, 2020, pp. 5-24.

et, en fin de compte, les stigmatisent et stigmatisent les hommes des quartiers prioritaires⁷. On peut voir avec cet exemple que des associations peuvent avoir plus de lien et de soutien de la part de l'État et d'autres de la part des personnes concernées par les problématiques ciblées.

Il peut donc être difficile pour les associations de trouver le juste milieu entre financements et actions effectuées, dans un souci de proximité et vis-à-vis des besoins des femmes issues de l'immigration. Aujourd'hui, selon la sociologue M.MANIER⁸, le terme des « femmes issues de l'immigration » est véhiculé de façon négative par les pouvoirs publics. De ce fait, certaines associations qui reçoivent et accompagnent un public féminin, essaient de lutter contre les assignations et la victimisation liées au statut que leur donnent les politiques publiques et travaillent au plus près de leurs besoins.

Avec ces premiers constats, de nombreuses questions ont émergé. Nous pouvons nous demander quelle place occupent les femmes d'origine maghrébine dans le quartier de la Paillade/Mosson? Quel est le rapport qu'elles entretiennent avec les associations présentes sur le quartier ? Avec le quartier en lui-même ? Ces interrogations me permettent de déterminer une question de départ : **Comment une association comme DÉFI préserve et développe le lien social entre les femmes d'origine maghrébine du quartier Paillade/Mosson?**

C'est la question à laquelle je vais tenter de répondre dans ce mémoire de recherche. Pour cela, je vais dans un premier temps analyser l'ambivalence des associations des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) dans la création du lien social. Selon les lectures et les expériences sur le terrain de stage, les associations de ces territoires semblent se situer entre relais de l'État et porte-paroles des minorités. En effet, une grande partie des associations situées dans un quartier prioritaire, tel que celui de la Paillade/Mosson, accueillent des femmes d'origine maghrébine. Ce public est depuis quelques années un public devenu cible des politiques publiques. Les politiques publiques ont ethnicisé le problème des femmes issues de l'immigration. À côté de cela, les associations des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) sont des lieux de proximité favorisant la rencontre entre les personnes concernées. Au sein des associations, les personnes tissent des liens sociaux en

7 FAURE, Sylvia, et THIN, Daniel. « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, vol. n° 78, n°2, 2007, pp. 87-106.

8 MANIER, Marion. Causes des femmes vs causes des minorités: tensions autour de la question des « femmes de l'immigration » dans l'action publique française. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2013. pp 89-110.

militant, en défendant une cause commune ou même en ayant un passe-temps qui les rapprochent.

Dans un second temps, nous allons questionner les associations dans leurs rôles de support à la mobilisation des femmes d'origine maghrébine des QPV. Effectivement, la mobilisation force la socialisation et la création de liens sociaux. De plus, les associations semblent être des lieux permettant de lutter contre les représentations attribuées aux femmes issues de l'immigration. Une des représentations la plus répandue est l'assignation des femmes à leur résidence ainsi qu'aux tâches domestiques. Les associations semblent par conséquent être un lieu permettant l'impulsion vers la mise en place du collectif, c'est-à-dire vers la recherche de réseaux, vers la motivation à se mobiliser et prendre part à des actions.

Enfin, dans un dernier temps, nous discuterons de l'accompagnement des groupes de femmes d'origine maghrébine vers l'engagement associatif. Selon les lectures, il y a plusieurs formes d'engagements associatifs. Cela peut être un moyen pour les femmes de rester actives dans une association après une simple prestation reçue. L'engagement dans un collectif peut être gratifiant pour ces femmes qui peuvent apprécier d'être considérées autrement que par le terme « bénéficiaire ». L'engagement associatif peut aussi être un moyen d'aller vers l'autonomie pour les femmes qui le souhaitent. Nous pouvons donner l'exemple des cours socio-linguistiques qui sont un outil permettant de (re)prendre confiance en soi.

Avant de commencer mon développement, je vais faire un pas de côté pour parler du contexte de mon mémoire de recherche. J'expliquerai dans quel cadre se passe mon stage sur lequel je m'appuierai pour des apports empiriques. Par la suite, je ferai état de la recherche scientifique sur mon sujet d'étude et je présenterai mes choix méthodologiques avant de commencer mon développement.

1. Mise en contexte du terrain de stage

1.1 Mon immersion dans le stage

J'effectue mon stage de Master 1 intervention et développement social (à l'université Paul Valéry Montpellier 3) au sein de l'association DÉFI (Développement de la Formation et de l'Insertion). Fondée dans les années 1990, DÉFI s'est créée autour d'une réflexion sur l'exclusion en milieu scolaire. Cette association est hébergée, comme d'autres associations, dans un Centre Social CAF situé au cœur du quartier de la Paillade, à Montpellier (département de l'Hérault). Ce quartier est dit « prioritaire » de la Politique de la Ville (QPV)⁹. En ce qui concerne l'habitat et le logement, le quartier compte principalement des immeubles appartenant à des bailleurs sociaux et des bailleurs privés. Il y a une majorité de logement sociaux sur ce territoire, ce qui semble limiter la mixité sociale sur le quartier. En effet, certaines études témoignent de ce phénomène comme celle écrite par DESCHAMPS Emanuelle¹⁰.

Pendant ma période d'observation, ma tutrice de stage m'a expliqué que c'était pour répondre aux besoins présents sur le territoire et à un rôle de médiateur que le centre social a été construit. L'institution semble facilement repérable par les habitants du quartier. Elle se trouve au milieu des écoles maternelles et primaires, des crèches, non loin des halles de la Paillade où l'on peut observer une grande concentration de personnes, à proximité d'autres structures publiques et associations du quartier.

De plus, la structure est identifiable et voyante de part sa fresque de *street art* qui représente son nom sur le mur¹¹. Le lieu semble accueillir de façon inconditionnelle les personnes qui se présentent. Chacune d'entre elles est reçue à l'accueil et orientée si besoin vers les associations présentes dans le quartier, hébergées dans le centre social ou à l'extérieur du quartier. Généralement, les personnes que nous recevons sont orientées par les travailleurs

9 Selon la définition de l'INSEE et la loi pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des territoires d'intervention du ministère de la ville. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Ces quartiers sont identifiés selon un critère unique : le revenu par habitants.

10 DESCHAMPS.Emanuelle. « Approche critique et juridique des normes relatives à la mixité sociale dans le champ du logement ». *Informations Sociales*. N°125. 2005. pp.48-61.

11 Cette fresque a été réalisée par Rêves de rue et APS34, des associations de jeunes habitants du quartier de la Paillade pour les 40 ans du centre social CAF. Cette initiative leur a permis de se constituer un budget pour un projet de loisirs.

sociaux appartenant au centre social et par ceux appartenant aux institutions partenaires¹². Cependant, j'ai pu observer qu'il y avait beaucoup de personnes venant par « le bouche-à-oreille » : lorsque les personnes viennent s'inscrire, il leur est demandé comment elles ont appris l'existence de l'association et comment elles connaissent l'action qu'elles souhaitent faire. J'ai recueilli des réponses telles que : « *c'est ma voisine qui m'en a parlé* », « *devant l'école une dame m'a dit que c'était bien* », « *c'est ma cousine qui est dans cet atelier* ». Avec ces exemples, j'ai l'impression que les femmes communiquent dans le quartier et s'entraident.

L'association propose plusieurs actions : des ateliers socio-linguistiques pour les personnes nouvellement arrivées sur le territoire, toute personne désireuse de se perfectionner en français sur le quartier, à des jeunes orientés par la mission locale, une action « Accueil, Informations et Médiation Sociale » (AIMS) répondant à des demandes relevant du droit commun, une Action de Remobilisation vers l'Emploi (AME) exercé par une Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP) pour les personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité active (Rsa), et des activités sportives proposées exclusivement aux femmes.

DÉFI est composée d'une équipe pluridisciplinaire constituée d'un directeur, une chargée de projet, formateurs en Français Langues Étrangères (FLE), une CIP, trois intervenants extérieurs pour les cours d'informatiques, de mathématiques et l'orientation professionnelle. Une psychologue intervenante extérieure et deux stagiaires dont moi-même. Mes principales missions à DÉFI sont de rechercher, développer et mettre en place des actions et animations pour les personnes bénéficiaires faisant partie de l'association ou souhaitant en faire partie. Je m'implique aussi dans l'action AIMS mais également dans toutes les démarches et phases des projets en étant en lien avec les professionnels et structures partenaires. Aujourd'hui, l'association fait partie du « Reso Pailladin », un réseau d'associations et institutions de la Paillade¹³. Cela permet une proximité entre structures dans la mise en place de projets communs. DÉFI est en lien étroit avec Hérault Sport, la Mission Locale Jeunes, la CAF, les agences du Conseil Départemental du quartier, des associations hébergées dans le centre social (exemple : l'UFOLEP34, CIDFF, IMEIF, etc).

12 Les institutions partenaires sont principalement les associations présentes dans le centre social CAF, les Services Territoriaux des Solidarités de la Paillade (STS Mosson et STS Haut de Massane) ainsi que des Centres d'Hébergements et de Réinsertion Sociale (CHRS) de Montpellier (exemple : CHRS Regain).

13 Le « Reso Pailladin » permet aux structures présentes dans le quartier de la Paillade de collaborer/coopérer pour la mise en place de projets pour les habitants. Ce réseau se retrouve lors de commissions et de réunions pour évoquer des sujets autour des problématiques et des initiatives dans le quartier.

J'ai pu intervenir très rapidement dans l'action AIMS et aller observer le déroulement des ateliers socio-linguistiques. Pour l'AIMS je suis placée à l'accueil de l'association, cet agencement me donne une posture disponible pour le public me semble-t-il. La salle dans laquelle se déroulent les ateliers linguistiques est disposée comme une petite salle de cours avec un tableau blanc, des tables et chaises de classe et cela permet les échanges entre les participants. Ces instants d'observations dans les cours de FLE et à l'accueil m'ont permis d'observer le public mais aussi de passer des moments privilégiés avec. En effet, l'association accueille en majorité une population de femmes d'origine maghrébine. Certaines viennent seules et d'autres viennent à plusieurs. La majorité d'entre elles habite le quartier de la Paillade et dit ne pas travailler (lors de l'inscription). Une petite partie de ces femmes expliquent « *faire des ménages de temps en temps* » et depuis le début du stage je n'ai rencontré que des femmes avec des enfants. Certains de ces enfants vont à l'école ou « *sont grands* » me disent-elles.

Je me suis interrogée sur la raison de leur venue à DÉFI. Après m'être entretenue de façon informelle avec quelques-unes, il en est ressorti plusieurs éléments. Certaines veulent apprendre le français ou se perfectionner par besoin pour leur vie quotidienne, d'autres m'expliquent vouloir faire une activité « *pour s'occuper en dehors de la maison* ». Au fur et à mesure de les côtoyer et de discuter, nous abordons d'autres avantages que leur apportent ces ateliers collectifs. Au-delà du simple aspect d'efficacité théorique qu'apporte le groupe (c'est-à-dire la progression en langue française), il apporte aussi de la confiance en soi, de l'interconnaissance un sentiment de cohésion pour ces femmes ou encore du lien social. Je souhaite centrer mon mémoire sur cette dernière notion.

L'association semble servir de « support » pour les femmes du quartier. Elle participe à la création d'un esprit d'émulation au sein des groupes de femmes, ce qui facilite la rencontre, la relation et crée un sentiment de cohésion : la volonté d'agir ensemble et d'être les « *agents de leur propre développement*¹⁴ ». Je pense que ce sentiment permet aux femmes d'avoir un certain poids dans l'espace public ainsi qu'une certaine visibilité. Comme l'écrit DE ROBERTIS Cristina⁶, « *le travail social communautaire [...] n'est qu'un éveilleur d'énergies, pour communiquer aux gens le courage de passer du stade du constat à celui de*

14 DE ROBERTIS. Cristina. L'intervention collective en travail social: groupes et territoires. Bayard. 2014. 304p.

l'action effective ». Outre la mobilisation que provoque le groupe, il est tout simplement vecteur d'échanges sur des points communs, des passions, des loisirs.

Par la suite, il me paraissait important de faire des recherches sur le quartier de la Paillade/Mosson pour comprendre pourquoi il a été construit et comment, petit à petit, ce quartier a été classé quartier prioritaire de la commune de Montpellier.

1.2 Genèse du quartier de la Paillade /Mosson¹⁵

C'est entre 1954 et 1968 qu'il y a eu une très nette augmentation de plus de 35 % de la population dans la commune de Montpellier. Ce phénomène s'est produit avec le rapatriement des personnes venues d'Algérie, une augmentation significative du nombre d'étudiants venus étudier à Montpellier et avec l'exode rural. En effet, les paysans et agriculteurs partaient pour les grandes villes avec leurs familles.

Pendant cette période, François DELMAS était le maire de la ville de Montpellier. Il décida, avec son équipe de mettre en place un nouveau projet pour éviter la pénurie de logements pendant son mandat. Il décida de s'allier avec l'architecte Edouard GALLIX qui a pensé le quartier de la Paillade et qui a été à la tête de sa réalisation. Cette dernière a commencé en 1963 avec comme idée de construire 9 000 logements pour un total de 30 000 personnes logées dans la cité. Le quartier de la Paillade a très rapidement été considéré comme Zone Urbaine Prioritaire (ZUP).

Le projet de E.GALLIX ne s'arrêtait pas à la construction de logements. L'architecte souhaitait mettre en place des points plus attractifs pour les habitants (exemple : des centres commerciaux) et des aménagements publics (administratifs, culturels, culturels, médico-sociaux et scolaires). L'objectif principal de cette nouvelle ZUP était de « *créer un cadre de vie harmonieux avec de larges espaces, des équipements, de faire vivre ensemble les familles de toutes origines, et d'assurer la cohérence du nouveau quartier avec le reste de l'agglomération de Montpellier* »¹⁶. Cependant, le projet initial de l'architecte ne s'est pas

15 Dans cette partie, les sources proviennent des archives de la ville de Montpellier. Je me suis servie du site internet présentant les archives de la commune : archives.montpellier.fr .

16 Ibid.

passé comme prévu (avec selon lui une « *banalité, pauvreté, tristesse des espaces verts aménagés* »)¹⁷.

Effectivement, il y a eu des manquements dans la construction de cette nouvelle cité avec aussi une suppression d'équipements publics prévus au départ : une Maison des Jeunes et de Cultures (MJC), un Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) ainsi qu'une maison-foyer pour les jeunes. De plus, il était question de construire trois centres sociaux. Au final, un seul a été construit. Il semblerait que le seul centre social dans le quartier de la Paillade soit celui dans lequel l'association DÉFI est hébergée.

C'est en 1969, six ans après le démarrage de la construction de la cité que les habitants décèlent certaines problématiques. En effet, la cité n'était toujours pas terminée de construire et un groupe d'habitants qui se faisait appeler « Comité d'entente et de défense » ont fait remonter les problèmes rencontrés dans leur quotidien à F.DELMAS : « *pas d'aires de jeux pour enfants, des vols, pas de police* »¹⁸. Il semblerait déjà qu'à l'époque de sa construction, les habitants du quartier de la Paillade rencontraient des problématiques liées à leur lieu de vie. Aujourd'hui, ce même quartier est considéré comme Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPPV) et Zone Franche Urbaine (ZFU).

1.3 Contextualisation du quartier de la Paillade/Mosson aujourd'hui

Depuis le décret du 30 décembre 2014, est considéré comme QPV dans les départements métropolitains, les territoires caractérisés par un minimum de 1000 habitants et dans lequel les ressources de ces derniers sont inférieures à 60 % du revenu médian¹⁹ de référence²⁰. Nous pouvons en déduire avec ce critère que la majorité des habitants qui résident dans le quartier Paillade/Mosson sont pauvres économiquement et financièrement, c'est à-dire que ces personnes vivent sous le seuil de pauvreté²¹. La partie appelée « Paillade » du territoire est celle qui est située au sud avec comme caractéristique, des grands ensembles d'immeubles et ce qu'on appelle des Habitats à Loyers Modérés (HLM).

17 Ibid.

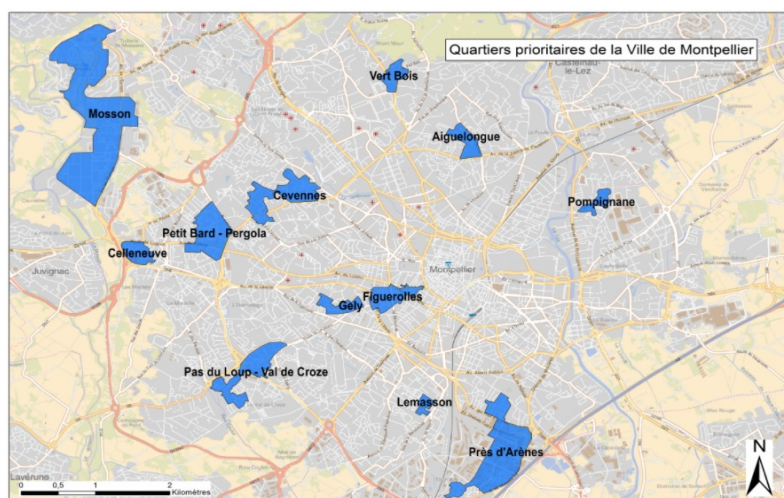
18 archives.montpellier.fr

19 Selon l'Insee, le revenu médian est le salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

20 Legifrance.gouv.fr

21 Selon l'Insee, une personne (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dans laquelle niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Dans Montpellier, on peut donc retrouver 12 quartiers qualifiés de « Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville ». (voir carte ci-dessous) :



Sur cette carte, on peut voir de façon significative que le quartier de la Mosson est le plus étendu géographiquement en comparaison aux autres QPV de Montpellier. De plus, on peut aussi en déduire que c'est le quartier prioritaire qui est le plus éloigné du centre-ville de Montpellier et par conséquent, le plus éloigné des zones attractives commerciales et/ou culturelles. Exemples : les centres commerciaux, les rues commerçantes, les théâtres, les cinémas, les structures de loisirs, etc. Sur environ 278 000 personnes habitant sur la commune de Montpellier, 21 650 personnes résident dans le quartier de la Paillade/Mosson. Cela correspond à 13 % des personnes habitantes de l'agglomération et 19 % des personnes habitant dans la commune de Montpellier. De plus, les personnes vivant à la Paillade/Mosson correspondent à 41 % de la population des quartiers prioritaires de l'agglomération de Montpellier.

Cependant, nous pouvons nous interroger sur la particularité des politiques de quartiers prioritaires. Quels sont les intérêts à mettre en avant des quartiers dans lesquels les habitants sont qualifiés comme rencontrant des difficultés économiques et sociales ? Selon Y.L'HORTY et P.MORIN, l'objectif est le « *développement local des quartiers les plus défavorisés dans une logique de rattrapage et une finalité de cohésion territoriale. Ces politiques s'appuient sur des inégalités spatiales dans la définition même de leur action et visent l'égalité des territoires* »²². Selon les auteurs, cette logique de discrimination (dans le sens de discerner,

22 L'HORTY.Yannick, MORIN.Pierre. « Économie des quartiers prioritaires : une introduction », *Revue économique*, vol.67. no.3, 2016, pp.373-389.

séparer) de certains territoires de la ville permet de mettre des moyens en œuvre pour qu'il n'y ait pas de disparité entre les territoires. En effet, ils continuent en évoquant que la politique de la ville « *se focalise sur des périmètres urbains jugés prioritaires tout en concernant un grand nombre de thématiques de l'action publique : éducation, développement économique et emploi, insertion des jeunes, cadre de vie et logement, accès aux services publics, à la santé, à la culture, sécurité des personnes et des biens, petite enfance...* »²³. Les politiques de la ville permettent, selon les auteurs, de proposer plus de moyens (financiers, humains, etc) pour agir sur les problématiques qui touchent un territoire donné. En agissant de manière adaptée, cela permettrait de « mettre l'accent » sur des domaines dans lesquels il y a des manquements.

Pour faire le lien entre les besoins des habitantes du quartier de la Paillade/Mosson et la direction que prennent les subventions des collectivités (État, département, région) ou les appels à projet, il semblerait qu'il y ait un décalage significatif. Effectivement, selon les lectures (que nous verrons par la suite dans l'État de l'Art), la création et la mise en place des politiques publiques sont descendantes avec des influences vers des domaines très ciblés.

Nous pouvons maintenant nous demander si les femmes du quartier Paillade/Mosson sont des femmes qui ont des activités professionnelles en dehors de leurs venues dans les associations présentes dans le quartier.

1.4 L'insertion professionnelle et l'emploi des femmes dans le quartier de la Paillade/Mosson

Il me paraît important dans cette partie de parler de l'insertion professionnelle, de l'emploi des femmes dans le quartier de la Paillade/Mosson et du lien que ces notions évoquent chez DÉFI et les autres associations du territoire. Le travail peut être une source d'épanouissement personnel et un outil permettant de créer de la socialisation et du lien social dans un quartier où certaines femmes ont tendance à être isolées et rattachées aux tâches domestiques de leur domicile familial²⁴. De plus, sortir de son domicile pour acquérir un

23 L'HORTY.Yannick, MORIN.Pierre. « Économie des quartiers prioritaires : une introduction », *Revue économique*, vol.67. no.3, 2016, pp.373-389.

24 Rabia, BEKKAR. Familles maghrébines en France : l'épreuve de la ville. Chap VII: Le positionnement des femmes : territoires des femmes maghrébines. *Le Sociologue*. Coll «Presses Universitaires de France ». Paris. 1999.

emploi peut permettre de lutter contre cet isolement que subissent certaines femmes d'origine maghrébine dans le quartier.

Selon les données de l'Insee, les quartiers prioritaires de Pergola, Petit Bard et Mosson sont les quartiers les plus atteints par une forme de pauvreté monétaire et par des grandes difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Effectivement, dans les trois quartiers, seulement 35 % des habitants en âge de travailler²⁵ ont un emploi. De plus, 1 personne sur 4 qui a un emploi se retrouve avec un emploi précaire. Exemples : CDD, intérim. Dans le quartier, le niveau de diplôme est parmi les plus bas de la commune et le revenu disponible pour les ménages provient en grande partie des prestations sociales.

Depuis la modification de la loi sur les finances pour 2021 effectuée le 20 décembre 2020²⁶, le quartier de la Paillade/Mosson est aussi considéré comme Zone Franche Urbaine (ZFU). *« Les ZFU sont des quartiers de plus de 10 000 habitants ayant un périmètre géographique sensible et défavorisé. Une entreprise qui s'y implante et qui embauche de la main-d'œuvre locale peut bénéficier d'exonérations fiscales sous certaines conditions. »*²⁷ Cette règle est valable, pour l'instant, jusqu'à la fin 2022 et les exonérations sont prises en charge pendant 5 ans. La détermination de ce territoire comme ZFU nous permet de nous interroger sur l'employabilité qui se joue dans le quartier en général et en particulier auprès des femmes.

En effet, lorsque les femmes viennent s'inscrire à l'association, la partie « emploi » n'est pas souvent rempli. Je découvre plusieurs freins et obstacles qui les empêchent de rechercher, trouver et garder un emploi stable. C'est d'ailleurs pour ces conditions qu'elles peuvent venir à l'association et se retrouver entre elles, se mobiliser et mettre en commun des constats. Certaines associations ont d'ailleurs permis de faire remonter un constat alarmant. Sur le territoire de la Paillade/Mosson, les femmes représentent 52 % de la population du territoire (Voir tableau ci-dessous).

25 Selon les données de l'Insee, une personne en âge de travailler signifie une personne entre 15 et 64 ans.

26 Lefigrance.gouv.fr

27 Economie.gouv.fr

Principales caractéristiques démographiques		
	Population	Part des femmes dans la population (%)
	(1)	(2)
Petit Bard Pergola	5 756	51
Mosson	21 652	52
Gély	1 324	57
Cévennes	5 578	51
Pas du Loup-Vai de Croze	3 245	54
Aiguelongue	1 095	54
Pompignane	1 198	55
Figuerolles	3 419	47
Vert-Bois	2 012	55
Près d'Arènes	4 458	53
Celleneuve	1 420	48
Lemasson	1 245	56
Unité urbaine de Montpellier	414 047	53
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53

Sur cette part de femmes dans la population du quartier, une sur deux est sans emploi. C'est en 2014 que DÉFI et d'autres associations telles que le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) et l'Institut Européen de Français (IMEF) ont fait valoir l'action Femme – Égalité – Emploi (FEE, [se prononce *Fée*]) dans le centre social Caf. Cette action, qui est toujours à l'œuvre aujourd'hui et réalisée en grande partie par le CIDFF, permet une mutualisation des compétences des associations du territoire pour favoriser l'autonomie des femmes du quartier qui souhaitent (re)prendre une activité professionnelle. Cette action permet d'accompagner, de façon individuelle, les femmes qui rencontrent des barrières dans leur quotidien pour travailler. Cet accompagnement pluridisciplinaire et personnalisé met à disposition des ateliers autour de plusieurs domaines : des cours d'alphabétisations, des permanences juridiques, des ateliers de remobilisation et de confiance en soi, etc. Cependant, les moyens semblent toujours très « minces » pour prendre en charge la quasi-moitié de la population du territoire de la Paillade/Mosson²⁸.

De plus, dans le cadre du Contrat de ville²⁹, qui a été signé pour la période de 2015 à 2022, les projets qui soutiennent des femmes éloignées de l'emploi, faiblement qualifiées et isolées ont plus de chance d'être retenus pour une subvention, car ils « rentrent » dans une thématique soutenue par les institutions. Là encore nous pouvons nous interroger sur l'intérêt d'une mise

28 Article sur France 3 publié et diffusé le 25 décembre 2014 relatif à la mise en place de l'action FEE.

29 Le contrat de Ville est une enveloppe budgétaire fournie au service des politiques de la ville qui redistribue aux projets retenus dans le cadre d'appel à projet. Il permet de réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires et les autres territoires d'une même commune.

en concurrence des organismes et associations du territoire de la Paillade/Mosson sur le sujet des femmes, par le prisme de l'appel à projet. Le rôle des associations sur ce territoire semble être limité et particulièrement dans leurs champs d'action auprès d'un public d'un quartier populaire. Ces limites peuvent impacter le lien entre ces dernières mais aussi avec les personnes accompagnées du quartier.

1.5 État des lieux de la recherche sur les associations des QPV et leur lien avec le public des femmes issues de l'immigration

Dans les lectures, on peut voir qu'il existe un grand nombre de travaux sur la condition de la femme issue de l'immigration en France depuis les années 1980-1990. Il m'a fallu faire une sélection d'articles qui étaient en lien avec mon questionnement et qui me permettaient d'avancer dans ma réflexion. Pour ce faire, j'ai utilisé des articles qui faisaient le lien entre les femmes issues de l'immigration et les associations qui œuvraient et/ou œuvrent pour ce public dans les quartiers populaires. Cette recherche est retranscrite volontairement dans un ordre chronologique pour faire état des évolutions temporelles sur le sujet.

Je souhaitais commencer cette recherche principalement sur les personnes issues de l'immigration dans le pays d'accueil, les évolutions de leurs situations dans les domaines du social, de l'économie, des relations avec les personnes autochtones et avec les institutions sur le territoire français. Dans son ouvrage, Rabia BEKKAR³⁰ met en avant ces critères dans une enquête effectuée dans trois villes de France. Dans le septième chapitre de son ouvrage³¹, l'autrice s'intéresse à la vie personnelle des femmes d'origine maghrébine, au quotidien dans leur habitat et avec leur famille. Ce lieu d'habitation n'a rien d'anodin pour l'autrice, qui le qualifie comme « *un lieu de recomposition, de déconstruction et de reconstruction d'une culture d'origine* ». L'habitation serait un élément permettant de suivre les évolutions et les transformations culturelles observées. Rabia BEKKAR parle de « *lieu anthropologique* » dans lequel les femmes issues de l'immigration s'identifieraient et pour certaines d'entre elles, y seraient assignées. Cet article date de 1999 et peut être perçu comme désuet. Cependant,

30 Rabia, BEKKAR. Familles maghrébines en France : l'épreuve de la ville. *Le Sociologue*. Coll «Presses Universitaires de France ». Paris. 1999.

31 Rabia, BEKKAR. Familles maghrébines en France : l'épreuve de la ville. Chap VII: Le positionnement des femmes : territoires des femmes maghrébines. *Le Sociologue*. Coll «Presses Universitaires de France ». Paris. 1999.

malgré des évolutions perceptibles, il peut toujours être d'actualité et être similaire au quotidien de femmes d'origine maghrébine.

À l'inverse, des femmes issues de l'immigration sont parties prenantes d'espaces collectifs et principalement dans des associations de leur quartier. En effet, l'engagement associatif semble permettre, d'une part de lutter contre l'isolement et d'autre part d'aller vers des formes de socialisation et d'autonomie. En 2002, l'autrice Camille HAMIDI analyse dans son article³² les raisons de l'engagement associatif des femmes issues de l'immigration dans les quartiers populaires. Elle explique qu'il existerait plusieurs courants avec des avis divergents sur cette notion : « *un courant de la mobilisation des ressources et un courant structurel de l'engagement* »³³. L'autrice, et d'autres chercheurs expliquent que ces deux courants sont obligatoirement complémentaires pour que la mobilisation fonctionne dans « *l'espace social* »³⁴. Cependant, Camille HAMIDI explique dans son article que les personnes concernées ont toutes des logiques d'engagement associatifs différentes, car elles ont des profils distincts et un passif singulier.

Cet article écrit par Camille HAMIDI est en lien direct avec celui écrit en 2003 par Corinne MELIS³⁵. L'autrice a fait une enquête auprès de trois associations de régions parisiennes qui se sont créées à la suite de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983. Selon l'autrice, ces associations ont permis de répondre à des « *questions sociales qu'elles jugent insuffisamment prises en compte dans l'espace public* »³⁶. L'autrice explique que ces trois associations ont mis en place des espaces de paroles et de prise en charge pour les femmes d'origine maghrébine (originaire du Maroc et d'Algérie) pour faire remonter leurs revendications, la mise en place de médiation sur différentes thématiques et d'actions sociales. L'autrice met en lumière la façon dont les femmes engagées dans les associations, interrogent le modèle républicain d'intégration français.

En 2007, Sylvia FAURE et Daniel THIN ont écrit un article sur le travail de socialisation dans plusieurs associations de femmes essentiellement issues de l'immigration et dans des quartiers

32 HAMIDI, Camille. « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2002, pp. 149-165.

33 Ibid.

34 Ibid.

35 Corinne, MELIS. Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et voix des femmes. Des associations au carrefour des droits des femmes et d'une redéfinition de la citoyenneté. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2003. pp 81 à 100.

36 Ibid.

considérés prioritaires de la politique de la ville³⁷. Pour les associations se situant dans ces territoires, elles se revendiquent comme étant des associations de « quartiers populaires ». Cependant, les auteurs tentent d'expliquer que d'autres associations utilisent les problématiques relevées sur ces territoires pour devenir des collectifs politisés. Les auteurs donnent l'exemple de l'association Ni Putes Ni Soumises (NPNS). Selon les auteurs, une grande partie de femmes issue de l'immigration vivant dans des quartiers prioritaires et les associations présentes dans ces territoires ne partagent pas la même idéologie que NPNS. Cet article nous permet de nous questionner sur le lien entre les associations des QPV et les pouvoirs publics.

C'est cette question qu'essaye d'analyser Marion MANIER dans son article écrit en 2013³⁸. En effet, l'auteur explique que c'est à partir des années 1980 que le débat autour du féminisme et du multiculturalisme émerge avec les polémiques sur « *le foulard islamique, la polygamie, l'excision, les mariages forcés/arrangés et les violences sexistes dans les quartiers considérés comme « sensibles »* »³⁹. Pour l'auteur, c'est avec ces polémiques de violences faites aux femmes et de violences intrafamiliales dans les quartiers populaires que la lumière s'est portée sur les femmes issues de l'immigration, habitantes de ces quartiers. Elles sont devenues un « *enjeu d'action publique* »⁴⁰. L'auteur explique que sous le prétexte du droit des femmes en France, on voit opérer un glissement vers l'intégration républicaine et la lutte renforcée contre le communautarisme. Petit à petit, il y a une rupture entre les territoires prioritaires et les institutions d'État. C'est ce qu'explique Camille HAMIDI et Arnaud TRENTA dans leur article écrit en 2020⁴¹.

Selon les auteurs, depuis les années 2000 il y a une forte évolution des associations et particulièrement une professionnalisation des associations. En plus de ces évolutions que l'on peut qualifier « d'internes » aux associations, il y a aussi des évolutions « externes ». En effet, certaines associations vivent en partie par le jeu des financements de projets et sont en constante concurrence avec d'autres. Les associations peuvent ne pas être entièrement libres

37 FAURE, Sylvia, et THIN, Daniel. « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, vol. n° 78, n°2, 2007, pp. 87-106

38 Marion, MANIER. Causes des femmes vs causes des minorités: tensions autour de la question des « femmes de l'immigration » dans l'action publique française. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2013. pp 89-110.

39 Ibid.

40 Ibid.

41 HAMIDI, Camille et TRENTA, Arnaud. « Des classes populaires et des associations : quelles redéfinitions des rapports au politique ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 118, n° 2, 2020, pp. 5-24.

dans leurs champs d'actions, ce que nous verrons par la suite. Nous pourrions nous appuyer sur ces six articles phares dans le développement du mémoire de recherche afin de répondre à la question de départ.

1.6 Présentation des choix méthodologiques

Pour ce mémoire de recherche, j'ai utilisé plusieurs techniques d'enquête qui m'ont permis d'étayer mes recherches, d'illustrer mes hypothèses et d'avoir plusieurs angles de vue en fonction des outils utilisés. J'ai dans un premier temps utilisé mon journal de bord. En effet, durant toute la durée de mon stage je trouvais un temps dans la journée pour écrire ce que j'avais vécu, ressenti et avec qui j'avais eu des conversations pertinentes à noter pour l'avancée de ma recherche. Ce journal de bord m'a aussi permis de recueillir des entretiens informels. En effet, lors de conversations non prévues avec des professionnel·le·s ou des bénéficiaires de DéFI ou des associations partenaires, je pouvais les noter rapidement sans trop perdre le fond de ces conversations. J'ai d'ailleurs été surprise de la portée fondamentale et enrichissante de ces entretiens informels dans le travail de recherche. En effet, quand les entretiens ne sont pas réellement « encadrés » et prévus, les individus semblent être plus naturels et authentiques dans leur parole.

Ensuite, j'ai utilisé un entretien formel semi-directif. Cet entretien a été très important dans l'illustration de mes hypothèses de recherches. Grâce au témoignage, cela m'a aussi permis d'élargir mon champ de vision et d'étendre mes hypothèses sur des éléments qui ne m'étaient pas venus à l'esprit avant l'entretien. Cependant, pour cause de crise sanitaire, de télétravail pendant 4 semaines de stage (au cours du mois de novembre) et de temporalités différentes entre l'emploi du temps des professionnel·le·s et le mien, je n'ai pu organiser que cet entretien formel. Cette période de Covid a évidemment chamboulé les interventions et actions de l'association DéFI ainsi que celles des autres associations partenaires. Il a fallu que je m'adapte dans l'organisation de ma recherche et dans la prise en charge du public prévue dans mes missions.

Pendant le stage j'ai aussi utilisé l'outil du questionnaire distribué auprès du public de l'association DéFI et des observations que je notais dans mon journal de bord. Le questionnaire a été un très bon outil pour mobiliser les femmes bénéficiaires de l'association dans la mise en place d'un projet et de les impliquer dans ce dernier. En ce qui concerne les

observations que je notais dans mon journal de bord, elles ont été d'une aide précieuse dans l'articulation, l'organisation et la construction de mon mémoire de recherche.

2. L'ambivalence des associations des QPV dans la création du lien social : entre relais de l'État et porte-paroles des minorités

Selon les auteurs Camille HAMIDI et Arnaud TRENTA, les associations peuvent avoir et accepter plusieurs rôles dans l'espace public : accepter d'être les « *relais de l'État et les applicateurs des politiques publiques* » ou au contraire être un moyen d'évitement du politique⁴². De façon plus nuancée, certaines associations vivent en partie par le jeu des financements de projets et sont en constante concurrence avec d'autres. Aujourd'hui, les petites associations présentes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ne sont pas « auto-suffisantes » financièrement. Elles doivent s'adapter aux influences, (c'est-à-dire les orientations des projets susceptibles d'être financés) et en même temps ne pas s'éloigner des besoins réels du territoire sur lequel elles agissent.

De ce fait, certaines associations ne sont pas entièrement libres dans leurs champs d'actions et d'autres font le pari d'être plus en difficulté et de prendre des distances vis-à-vis de l'État.

Concernant l'association DÉFI, on peut voir, de part son histoire, qu'il y a eu plusieurs changements. Au départ, le public ciblé par l'association était les adolescents et enfants en décrochage scolaire, avec la mise en place d'actions autour du soutien scolaire. Aujourd'hui, ce sont principalement les adultes ou jeunes adultes qui sont accompagnés par l'association, avec une majorité d'accompagnements tournés vers le public des femmes d'origine maghrébine du quartier Paillade/Mosson. Une grande partie des associations comme DÉFI, visibles et implantées dans le quartier depuis plusieurs années, reçoivent un public de femmes issues de l'immigration (exemples : association PACIM, association Tin Hinan).

Il peut donc y avoir une ambivalence chez les associations, et principalement dans les milieux populaires, vis-à-vis des politiques publiques. Pour Camille HAMIDI et Arnaud TRENTA, « *Les associations peuvent être des lieux d'auto-organisation, de conscientisation, de politisation, voire d'émancipation des classes populaires* »⁴³. Cependant, par mes

42 HAMIDI, Camille et TRENTA, Arnaud. « Des classes populaires et des associations : quelles redéfinitions des rapports au politique ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 118, n° 2, 2020, pp. 5-24.

43 Ibid.

observations au sein de DéFI, on peut aussi mettre en avant le fait que les associations sont des lieux de rencontres et de socialisation pour les personnes concernées.

2.1 Les femmes d'origine maghrébine : un public devenu cible des politiques publiques

Comme expliqué précédemment dans la partie État de l'Art, les femmes issues de l'immigration sont, depuis les années 1980-1990, un public retenant l'attention des pouvoirs publics. Nous pouvons nous en rendre compte avec les polémiques et les faits divers relevés et véhiculés par les médias depuis ces dernières années. Ces polémiques concernent plusieurs sujets liant les femmes et les pratiques culturelles : le port du foulard, les mariages forcés et arrangés, les répudiations⁴⁴, l'excision ou encore la polygamie. L'une des premières polémiques médiatisées a été « l'affaire du foulard de Creil ». Cette affaire se passe en 1989 dans un collège du nord de la région parisienne. Au sein de l'établissement scolaire, 3 adolescentes ont porté le voile et ont été exclues de leur collège⁴⁵. Cette affaire, comme d'autres sur des sujets similaires, démontre une forme « d'ethnisation du problème des femmes issues de l'immigration »⁴⁶.

Ces sujets ont donné de la visibilité aux femmes issues de l'immigration et particulièrement les femmes d'origine maghrébine. Pendant de nombreuses années, cette catégorie de la population française était invisible car peu représentée. Leurs représentants, qui étaient les acteurs associatifs et les collectifs (sans réelles étiquettes), n'avaient pas assez de « poids » dans l'espace public pour faire remonter les problématiques qu'elles rencontraient. Cependant, les affaires médiatisées ont fait place à de longues discussions au sein des pouvoirs publics et de nombreuses évaluations de la situation sociale ont été écrites : rapports nationaux, études parlementaires, programmes. Nous pouvons donner l'exemple du rapport

44 La répudiation est le fait de rompre le mariage de façon unilatérale. Cet acte est principalement effectué par le mari et n'est pas reconnu par les juridictions françaises.

45 L'affaire du foulard de Creil a suscité de nombreux débats pour finalement donner naissance à un texte de loi. Cette loi du 15 mars 2004 est relative au port de signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, les collèges et lycées publics. Cette affaire est souvent discutée et ressortie par les médias, car les débats autour de la laïcité sont toujours d'actualité. Exemple d'article avec France Culture : <https://www.franceculture.fr/societe/30-ans-de-laffaire-du-foulard-de-creil-le-voile-de-la-discorde>

46 Ce terme d'ethnisation du problème des femmes issues de l'immigration est clairement évoqué dans les articles suivants : Marion, MANIER. Causes des femmes vs causes des minorités: tensions autour de la question des « femmes de l'immigration » dans l'action publique française. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2013. pp 89-110

HAMIDI, Camille et TRENTA, Arnaud. « Des classes populaires et des associations : quelles redéfinitions des rapports au politique ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 118, n° 2, 2020, pp. 5-24.

Femmes de l'Immigration : « Assurer le plein exercice de la citoyenneté à part entière, à parts égales » communiqué en 2005 par le Ministère de la Parité et de l'Égalité professionnelle. Ou encore le rapport : « l'égalité pour les femmes migrantes » de 2013 écrit par le Ministère des Droits des femmes. Dans ces rapports, les femmes sont pensées comme des personnes fragiles, isolées et soumises. Elles constitueraient « *un public économiquement et socialement souvent plus fragile que la moyenne de la population* »⁴⁷. Ces analyses, rapports et écrits semblent être descendants et véhiculent des représentations sociales sur les femmes issues de l'immigration. En effet, les pouvoirs publics les stigmatisent et les placent dans des schémas bien précis : celui de la femme opprimée qui ne pense et n'agit comme elle le souhaite. Dans son article, M.MANIER met l'accent sur l'aspect négatif que finit par véhiculer le terme de « femmes issues de l'immigration » par les politiques publiques. Effectivement, ces stigmates renforcent un regard sur ces femmes toujours plus fournis en stéréotypes.

Depuis le mois de septembre je suis sur mon lieu de stage à l'association DÉFI. Cette longue période m'a permis de créer du lien avec les femmes qui viennent à l'association pour participer à des actions. Au fur et à mesure que nous échangeons, les femmes semblent se dévoiler et ne plus me parler seulement de « banalités » ou de questions pratiques concernant les actions en cours mais plutôt de leur famille, de leur entourage et de leur quotidien. Je me rends compte, contrairement aux idées reçues, que certaines femmes savent mobiliser leurs ressources, ne sont pas isolées et ont des comportements qui s'apparentent à ceux de femmes qui ont du pouvoir au sein de leur famille et dans leur intimité. Je pourrais donner plusieurs exemples : Fatima qui m'explique qu'elle souhaite aller dans un magasin avec ses voisines donc « *son mari se débrouillera avec les enfants vu qu'il ne travaille pas ce jour* ». Mina et Sarah⁴⁸ qui pendant une randonnée urbaine, me mêlent à leur conversation sur leur sexualité avec leur mari et les sous-vêtements qu'elles portent ou encore Zarah m'expliquant qu'elle a trompé son mari et qu'elle veut partir pour la Belgique avec son amant.

Tous ces exemples me permettent de sortir des simples schémas véhiculés sur ces femmes qui les présentent comme « l'épouse d'un homme », le plus souvent un travailleur étranger venu avec sa famille en France pour trouver de meilleures offres d'emplois et fuir la pauvreté dont ils étaient victimes dans leur pays de naissance. Ou encore comme « la maman de x nombre

47 Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration. *Rapport du Parlement. Les orientations de la politique de l'immigration*. Sixième rapport établi en application de l'article L.311-10 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, Paris, La documentation française, 2010, p.154.

48 Tous les prénoms du manuscrit ont été anonymisés.

d'enfants ». En effet, avec ces exemples précédents on peut démontrer qu'elles sont avant tout des Femmes en tant qu'individu et qu'elles ne rentrent pas dans des « cases » prédéterminées. On pourrait donner le même raisonnement dans leur parcours de vie et pour plusieurs, dans leur parcours de migration. Certaines sont venues en France en étant seules, divorcées, sans enfant, enceintes sans être mariées, etc.

De fait, on peut en déduire qu'il y a une migration de femmes seules et que ces stigmatisations véhiculées par les pouvoirs publics et les textes « *ocultent la diversité des trajectoires, des origines sociales et nationales ou encore des situations matrimoniales des femmes* »⁴⁹. Il y a en effet une pluralité de parcours de vie et chacun est unique. Les femmes y ont puisé des ressources diverses et dans lesquelles elles y ont trouvé des obstacles. Chaque parcours de vie et parcours d'immigration ne peut être dissocié de la femme qui le vit. Les politiques ont tendance à ne pas en tenir compte dans leur état des lieux exclusivement et expressément descendant. Pour l'autrice Chahla BESKI, il y aurait deux types d'images dominantes concernant les femmes issues de l'immigration : « *celle de la femme soumise, dominée, confinée au foyer, 'femme objet'. Et l'image de la femme 'occidentalisée' qui devient actrice du changement et de l'intégration* »⁵⁰. L'autrice démontre que le regard sur ces femmes devrait être hétérogène. Cette homogénéité fait persister les stéréotypes sur ce public et ne donne pas de nuances ni de juste milieu dans leur parcours de vie et par conséquent leur vie quotidienne. L'autrice Mirjana MOROKVASIC semble bien résumer ce phénomène dans son article de 2011 : « *si les femmes ont gagné en visibilité, celle-ci reste 'sélective, partielle, et partiale'* »⁵¹.

Pour les pouvoirs publics, le parcours d'intégration est l'élément permettant aux femmes issues de l'immigration et femmes migrantes de s'émanciper. Dans son article, Camille GOURDEAU explique comment se déroule le parcours d'intégration des femmes migrantes avec une étude réalisée auprès d'agents de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)⁵². L'autrice met l'accent sur « l'injonction à l'autonomie » à l'encontre des femmes qui ont signé un Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) (maintenant devenu

49 Camille, GOURDEAU. Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? L'exemple français du Contrat d'Accueil et d'Intégration. *Hommes & Migrations*. 2015. pp.23-29.

50 Chahla BESKI. Femmes issues des immigrations : l'urgence d'une approche complexe. *Diversité. Ville-école-intégration*. hors-série n°13, « Femmes dans l'immigration ».2011, p.38.

51 Mirjana MOROKVASIC, « L'(in)visibilité continue ». Cahier du genre, vol n°2, n°51, 2011. pp 25- 47.

52 Camille, GOURDEAU. Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? L'exemple français du Contrat d'Accueil et d'Intégration. *Hommes & Migrations*. 2015. pp.23-29.

Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)). Pour l'autrice, cela concerne la recherche d'un emploi, l'apprentissage de la langue, mais aussi leur vie quotidienne et leur relation femme / homme. L'émancipation de ces femmes serait essentiellement et fondamentalement portée par l'intégration républicaine de ces dernières et ne pourrait venir d'autres vecteurs.

Les questions relatives aux femmes issues de l'immigration vont progressivement descendre à des échelles plus restreintes : au niveau départemental et local. En effet, les collectivités se sont vu instaurer des missions sur ce public et sur leur intégration, sous la forme de financements d'appels à projets, dans l'insertion sociale et dans les grands programmes de l'action sociale et publique.

Au sein de l'association DÉFI, j'ai été amenée à travailler sur un appel à projet et principalement sur sa rédaction. Ce dernier, lancé par la Fondation de France avait comme titre : « *Femmes et Sport, vers un nouveau départ !* »⁵³. On peut voir sur la page internet qui présente l'appel à projet, une femme d'origine maghrébine concentrée dans sa pratique sportive, avec des gants de boxe. De plus, derrière ce titre, la thématique était portée sur les femmes dites « vulnérables » ou ayant des « signes de vulnérabilité » dans les QPV. La commande de base donnée par la Fondation de France était de trouver une action permettant de remobiliser un groupe de femmes par l'outil du sport. Pour présenter le lancement de l'appel à projet, la Fondation de France commence par annoncer le sujet comme suit : « *les situations de vulnérabilité peuvent toucher les hommes comme les femmes. Les conséquences, qu'elles soient économiques, sociales, sanitaires ou psychologiques, peuvent prendre différentes formes et se traduisent le plus souvent par des difficultés d'accès aux droits communs. Toutefois, ces conséquences sont souvent plus lourdes chez les femmes et davantage encore dans les territoires fragilisés.* ».

Nous pouvons nous demander ce que veulent dire « les situations de vulnérabilité » et pourquoi elles seraient plus lourdes pour les femmes dans les territoires considérés comme « sensibles » ? Pour la Fondation, les situations de vulnérabilités seraient liées à la lourde charge familiale, l'articulation difficile des temps de vie, la sédentarité contrainte, le contexte économique tendu, des problématiques de maintien dans l'emploi, des risques en termes d'alimentation... On peut donc y voir un amalgame d'éléments qui seraient relatifs à de la vulnérabilité. Cependant, il n'y a pas d'explication sur le fait que ces situations soient plus importantes dans les « territoires fragilisés ». Cela donne une impression de lieu commun qui

53 <https://www.fondationdefrance.org/fr/femmes-et-sport-vers-un-nouveau-depart>

n'a pas besoin d'être explicité, comme si ces situations de vulnérabilité étaient ancrées et logiques dans la norme de ces territoires. De plus, l'appel à projet semblait clairement faire allusion aux femmes d'origine maghrébine qui habitent les quartiers prioritaires, sans pour autant les nommer.

Les grands organismes comme la Fondation de France semblent influencés par les commandes institutionnelles. Les petites associations comme DÉFI répondent aux appels à projet pour trouver des financements, vivre en tant qu'association pérenne dans un territoire et répondre aux besoins de leurs publics. C'est dans ce sens que l'on peut parler d'ambivalence de l'association DÉFI (comme d'autres associations) se revendiquant des quartiers populaires. Il faut que les structures puissent allier les réalités de terrain et les commandes descendantes. Cependant, cette « ethnicisation du problème des femmes issues de l'immigration⁵⁴ » donne une vision négative de ce public et, dans cet exemple, allant jusqu'à la victimisation de ces dernières. Pourtant, les exemples témoignent de mobilisations dont font preuve les femmes d'origine maghrébine des QPV dans l'obtention de droits sociaux.

Cet exemple me permet de rebondir sur l'article de Sylvia FAURE et Daniel THIN⁵⁵. Selon les auteurs, dans les quartiers populaires, il y a beaucoup d'associations et de collectifs de femmes issues de l'immigration. Ce sont des associations qu'ils appellent « familialistes ». C'est-à-dire que leurs domaines d'actions sont basés autour des problématiques qu'elles rencontrent dans leur quotidien et dans leur quartier. Exemples : la délinquance, la détérioration de l'espace public, les difficultés scolaires des enfants, la santé, la maîtrise de la langue française. Toutes ces thématiques sont choisies par les femmes de l'association en début d'année au moment d'une réunion collective⁵⁶.

À côté de ces associations, dans les quartiers populaires, d'autres sont mises en avant par les politiques de la ville, car leurs actions répondent à une idéologie républicaine (avec des notions de laïcité, de lutte contre le repli communautaire, d'ouverture culturelle, etc.). On peut dire que ces associations font les relais de l'État. En exemple, les auteurs (FAURE, THIN : 2007) présentent l'association NPNS qui est une association très connue dans le territoire

54 Corinne, MELIS. Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et voix des femmes. Des associations au carrefour des droits des femmes et d'une redéfinition de la citoyenneté. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2003. pp 81 à 100.

55 FAURE, Sylvia, et THIN, Daniel. « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, vol. n° 78, n°2, 2007, pp. 87-106.

56 Ibid.

français et qui a su se placer sur l'échiquier politique à la demande des pouvoirs publics. Cependant, selon les auteurs, cette association n'est pas en adéquation avec l'idéologie du public ciblé. En effet, les femmes d'origine maghrébine des quartiers prioritaires et les associations de ces dernières ont été très critiques vis-à-vis des discours soutenus par NPNS qui mettent en avant l'idée que les quartiers populaires où se situent des « habitats sociaux » sont machistes et virilistes.

Les auteurs (FAURE, THIN : 2007) expliquent que les militantes NPNS ne représentent pas les femmes issues de l'immigration, habitantes des QPV. Elles appartiennent davantage à une classe aisée et sont diplômées. Les auteurs démontrent une réelle tension entre les associations de femmes des quartiers populaires issues en majorité de l'immigration et les discours publics utilisés et portés par les associations comme NPNS. Pour les politiques, les femmes « protègent » les hommes de leur quartier et essentiellement leur comportement. Pour les auteurs, c'est une forme « *d'ethnicisation des rapports de domination* ». Ils mettent en avant la « *transformation des conflits de classes en conflits interculturels* ». Ces associations de femmes d'origine maghrébine des QPV sont donc militantes mais ne se revendiquent pas comme « féministes ». Elles ne souhaitent pas être instrumentalisées ou utilisées dans ce débat. Leurs valeurs principales sont indirectement la socialisation par les actions et la lutte contre l'isolement des femmes issues de l'immigration.

Sous le prisme du droit des femmes, les pouvoirs publics se sont emparés du sujet des femmes issues de l'immigration et les ont utilisés pour lutter contre le communautarisme et le rejet du droit des minorités. C'est en ce sens que ce public est devenu une « cible » pour les pouvoirs publics. Les femmes issues de l'immigration se situent au milieu de plusieurs sujets de controverses : le droit des minorités, le droit des femmes et le droit des migrations. Outre le fait qu'elles sont un public à protéger mais aussi un public à contrôler.

Les associations de quartiers sont des lieux permettant de travailler l'autonomie des femmes issues de l'immigration et essentiellement les femmes d'origine maghrébine. Ces lieux permettent de renforcer leurs confiances en elles grâce à l'acquisition de compétences utilisables dans leur quotidien et auprès de leur famille. Certaines associations ne sont pas perçues comme étant un lieu militant et politique, seulement un lieu de socialisation. Cependant, nous analyserons cette dimension politique.

2.2 Les associations des QPV : espace de proximité, de politique, favorisant le lien social

Avec les exemples empiriques et théoriques précédents, nous ne pouvons nier que certaines femmes d'origine maghrébine qui se mobilisent pour faire partie d'association et qui prennent part à des activités sont dans une démarche d'autonomisation et développent du « pouvoir » dans leur vie personnelle. Cependant, nous ne pouvons occulter les difficultés que rencontrent d'autres femmes des quartiers prioritaires qui sont dans des situations de précarité financière, relationnelle, culturelle, etc. Ces difficultés rencontrées peuvent être sources d'isolement, de mal-être et de perte de l'estime de soi. Les associations comme DÉFI présentes dans le quartier accompagnent les femmes au travers d'objectifs de l'intervention sociale. Tout en privilégiant la Rencontre (au sens large), les associations accompagnent les femmes vers le développement de leur pouvoir d'agir⁵⁷ et de leurs liens sociaux.

Nous pouvons dans un premier temps nous demander ce qu'est le terme « lien social » et pourquoi serait-il travaillé / utilisé dans les associations comme DÉFI. Dans son ouvrage sur *Le lien social*, le sociologue Pierre BOUVIER⁵⁸ explique cette large notion. Pour l'auteur, c'est à partir de la mondialisation que notre société a commencé à s'interroger sur les liens sociaux. Avant cette période de l'histoire, les termes utilisés étaient « paix sociale » et « ordre social ». La définition du lien social selon l'auteur est la suivante : « *unir des gens en créant des échanges autour de sujets et d'intérêts communs* »⁵⁹. Pierre BOUVIER explique que nous utilisons aujourd'hui « lien social » car ces deux termes dissociés évoquent la notion « d'association » et « d'attachement entre les individus ou groupes d'individus ». De fait, le lien social serait une façon de provoquer et d'inciter la rencontre entre plusieurs individus (avec un minimum de deux personnes), pour pouvoir communiquer sur des éléments divers et dans un souci de partage. Dans son étude, Pierre BOUVIER présente trois grandes formes de « liens sociaux ». Dans un premier temps, les liens sociaux seraient portés par « *la positivité, l'émancipation, la liberté, l'égalité et la justice* »⁶⁰. Il l'explique par des grands courants d'auteurs comme J. LOCKE et E. DURKHEIM qui présentent les liens sociaux comme étant un phénomène désiré dans les rapports sociaux et humains. *A contrario*, il reprend des auteurs

57 Notion utilisée et décrite par l'auteur et économiste Amartya SEN dans son ouvrage : Amartya. SEN. *Development as Freedom*. New York : Anchor Books. 1999. 366p. Et reprise par de nombreuses structures recevant du public rencontrant des difficultés dans leur quotidien.

58 Pierre. BOUVIER. *Le lien social*. Paris:Gallimard. Coll. « Folio essais ». 2005. 331p

59 Ibid.

60 Ibid.

comme E. De La BOÉTIE, T. HOBBS, K. MARX ou encore P. BOURDIEU qui présentent les liens sociaux comme des phénomènes négatifs qui représenteraient « *la domination et la subordination* »⁶¹. La troisième catégorie, plutôt portée par des auteurs comme M. WEBER, I. GOFFMAN ou R. BOURDON, représente les liens sociaux comme « neutres » et n'ayant pas de significations idéologiques propres. Seulement des outils permettant aux individus de pouvoir communiquer. C'est-à-dire « *s'exprimer et atteindre les buts qu'ils se sont fixés* »⁶².

Dans l'association DÉFI, il me semble que les liens sociaux peuvent se situer dans les trois catégories en fonction des situations et des acteurs qui utilisent le lien social. On peut observer ce phénomène au sein des ateliers collectifs. Les liens sociaux peuvent alterner entre les trois, d'une femme à une autre, avec des significations analysées de différentes façons. Nous pouvons donner l'exemple des ateliers de français pour les femmes d'origine maghrébine de l'association. Ces ateliers favorisent tout d'abord les liens sociaux dits « neutres » pour qu'elles puissent s'exprimer correctement en langue française. Le fait de ne plus avoir, ou de diminuer la barrière de la langue est un bon moyen pour elles d'atteindre de nouveaux objectifs qu'elles se sont fixés et simplement de s'exprimer comme elles le souhaitent. Exemples : aller chez un médecin seule sans personne pour traduire, aller demander des renseignements sur l'accès aux Droits sans avoir besoin de traducteur, savoir remplir des documents administratifs, aider leurs enfants à faire leurs devoirs, etc. Ensuite, si on se situe du côté des liens sociaux « positifs » et « négatifs », nous pouvons trouver des exemples tout aussi concrets avec les cours socio-linguistiques. Ils permettent aux femmes d'accéder aux savoirs de bases afin de développer un esprit plus critique sur leur condition de vie, savoir argumenter leurs désirs et besoins pour tendre vers des formes de libertés personnelles. Mais aussi, prendre le dessus sur les personnes de leur famille qui ne parlent toujours pas la langue française et prendre un rôle de pouvoir et de subordination sur ces dernières.

Cependant, il me paraît important de parler du lien social pendant cette période de crise sanitaire. Inévitablement, ce dernier a été touché. Par conséquent, cette situation a été préjudiciable pour les personnes accompagnées les plus en situation de précarité. Je vais donc présenter quelques passages de mon journal de bord de stage pour parler de cette situation et des éléments qui en résultent :

61 Ibid.

62 Ibid.

« Nous sommes le 2 avril 2021. Il y a deux jours Macron annonce que nous allons de nouveau nous confiner mais que ce confinement restera souple. Que veut-il dire par là ? En attendant nous ne savons pas si le centre social Caf qui nous héberge va devoir fermer ses portes et ne plus accueillir de public. Si le centre social ferme, nous sommes dans l'obligation de suivre et de fermer aussi. Selon mon directeur, la directrice du centre social attend une réponse de son « N+1 » qui doit dire si nous fermons ou non. En attendant nous devons faire une réunion dans la journée avec l'équipe au complet pour parler de deux hypothèses : comment nous allons nous organiser pour continuer d'accompagner le public en télétravail si le centre social ferme. Et, comment nous allons continuer d'accompagner le public si le centre social ne ferme pas mais que nous ne pouvons plus accueillir du collectif. Les réponses à ces deux hypothèses me semblent déjà très chaotiques avant même que la réunion ne commence. Comment allons-nous préserver le lien avec les personnes si nous faisons du distanciel ? Les activités sportives vont-elles devoir encore s'arrêter, alors que nous les avons fait repartir au début du mois ? Comment allons-nous effectuer les suivis des personnes que nous suivons pour leurs problématiques administratives sur l'AIMS ? Comment les personnes inscrites aux ateliers linguistiques vont pouvoir continuer à suivre ? Comment éviter les abandons, les pertes et continuer de 'fidéliser' les personnes...? Je pense que les réponses à toutes ces questions ne sont pas spécialement positives... Les personnes qui viennent aux ateliers linguistiques ne sont pas, pour la majorité, à l'aise avec l'outil informatique. Très peu déjà arrivent à utiliser Whatsapp (groupe Whatsapp mis en place par une formatrice FLE pour les jeunes du groupe Passerelles vers l'Emploi. Il sert pour leur faire passer des informations sur les ateliers). De plus, très peu sont dotés d'ordinateur chez eux. Suivre un cours de français sur son téléphone, en ne sachant pas bien utiliser le numérique semblent être pour moi complètement hasardeux... »

« Bilan de la réunion d'équipe du jour : Les formatrices FLE ne pourront pas être présentes à l'association pendant ce confinement, car les écoles ferment et qu'elles doivent garder leurs enfants. Elles essayeront de se relayer au cours de la semaine pour venir accueillir les personnes. Elles feront des cours individuels sur place en attendant que le collectif puisse être autorisé. »

Au cours du mois d'avril j'ai pu observer qu'il y avait beaucoup moins de personnes qui venaient à leur créneau individuel programmé dans l'atelier socio-linguistique. Lorsque les formatrices étaient présentes et/ou lorsqu'il y avait des formateurs remplaçants, beaucoup de créneaux étaient vides et les personnes ne venaient pas. Sur plusieurs après-midi, j'ai été

vigilante au nombre de personne qui se présentaient pour leur créneau de cours en individuel. Les formateurs devaient accueillir 3 à 4 personnes mais aucune ne venait. D'autres associations ont d'ailleurs fait le même constat que j'ai noté dans mon journal de bord :

« Nous sommes le mardi 11 mai. Cela fait quelques jours que les nouvelles réglementations ont été annoncées sur la manière dont nous allons nous « déconfiner progressivement ». Nous avons pu reprendre seulement la randonnée urbaine pour les activités physiques (car ces dernières sont possibles seulement en extérieur). Nous n'avons pas le droit de reprendre le collectif en intérieur. La directrice du centre social Caf ne donne pas son feu vert. Pendant une discussion autour d'une pause avec une formatrice de l'association IMEIF ayant des locaux dans le centre social Caf, je la questionne sur le nombre de personnes qui viennent à ses ateliers sociolinguistiques. Elle m'explique : 'je suis censée avoir 17 femmes pendant qu'on pouvait encore faire du collectif. Depuis les restrictions, j'en ai que 9 qui viennent de façon individuelle. Et encore elles viennent pas tout le temps. Les autres ont complètement lâché. Pourtant je les appelle, surtout celles qui ont un projet professionnel. Elles habitent à côté mais me trouvent toujours des excuses pour ne pas venir...' ».

Ces deux passages de mon journal de bord ont environ un mois d'intervalle et permettent d'identifier clairement qu'il y a un manque pour ces femmes. Les cours en individuel semble ne pas leur convenir. Avec ces exemples nous pouvons démontrer que les personnes ne viennent pas seulement pour chercher l'objectif principal des ateliers. Celui que l'on peut qualifier comme l'objet « technique ». Exemple : apprendre le français dans les cours de français langue étrangère. Mais elles semblent venir pour bénéficier de ce qu'apporte le collectif dans son ensemble : faire des choses ensemble, partager le même objectif et s'entraider en fonction des évolutions de chacune. Nous retrouvons encore l'essence du lien social et de la rencontre entre les individus.

Pour aller plus loin, on peut se rendre compte, au sein des associations du quartier Paillade/Mosson, que les personnes tissent des liens en militant ensemble, en défendant une cause qu'ils ont en commun, en luttant contre des obstacles de leur quotidien. Il me semble que ces dynamiques de groupe ont une dimension politique portée par une idéologie commune. Nous allons faire un pas de côté pour analyser cette hypothèse. De plus, qu'en est-il des activités qui ne semblent pas avoir de dimension politique ?

Nous pouvons nous demander ce que représente ce terme « politique » au sein des associations des quartiers prioritaires et dans l'esprit des personnes concernées. Dans le dictionnaire⁶³, il y a plusieurs définitions pour l'adjectif « politique ». Nous pouvons y retrouver les suivantes : « *Relatif à l'organisation, à l'exercice du pouvoir dans une société organisée* », « *Relatif à la théorie du gouvernement* ». Et pour le nom « politique » : « *Personne qui sait gouverner autrui* ». On peut donc voir que peu importe la façon dont le terme est utilisé, il s'apparente au champ lexical de la gouvernance et du pouvoir.

À l'association DÉFI, les activités considérées comme « non politique » pourraient être les activités sportives et dans le centre social Caf on peut prendre l'exemple de l'atelier couture avec les femmes du quartier. On pourrait se dire que ces activités permettent seulement le partage de temps-libres, de loisirs. Cependant, le fait pour elles de prendre un moment en dehors du temps de travail salarial et domestique peut avoir une dimension politique. L'auteur et sociologue Bernard BIER a travaillé sur les temps de loisirs pour les jeunes, qu'ils nomment des « *espaces non formels* »⁶⁴. Pour lui, les temps de loisirs permettent « *le développement de formes d'intelligence [...]* », « *Ils sont aussi l'opportunité d'apprentissage 'par le faire' [...]* »⁶⁵. On pourrait rajouter que c'est une coupure dans le quotidien : un indispensable dans l'épanouissement personnel. De fait, les moments qui ne sont pas dans une logique de revendication politique officielle, peuvent tout de même avoir une dimension politique.

Dans son ouvrage⁶⁶, l'auteur et sociologue Roger SUE s'intéresse aux côtés militants des collectifs et à l'engagement citoyen. L'auteur part du constat que les individus ne se sentent plus représentés par les politiques en général. Les propositions faites par les politiques sont largement en décalage vis-à-vis des personnes et de leur quotidien. Selon lui, on peut le voir par le taux d'abstention et par les votes toujours plus portés vers les extrêmes (extrême gauche et extrême droite) sur l'échiquier politique. De ce fait, le citoyen aurait une tendance à se mobiliser par l'action pour aller à l'encontre de ce qui est préconisé par les politiques. Il donne l'exemple de plusieurs associations qui ont fait le choix de représenter des minorités et de se mobiliser avec des personnes concernées dans le but de se ré-emparer de cette politique

63 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

64 Bernard, BIER. « Le temps des loisirs, enjeu éducatif et démocratique », *Revue Projet*, vol. 320, n° 1, 2011, pp. 39-46.

65 Ibid.

66 Roger.SUE. *La société civile face au pouvoir*. Paris : Presse de Science Po. Col. « la bibliothèque du citoyen ». 2003. 136p.

qui ne les représente plus. Il existe plusieurs exemples de ces associations qui utilisent la « politique de proximité » pour accompagner les personnes fragilisées: ATD Quart Monde, Habiter Enfin (association présente dans le centre social Caf), les Enfants de Don Quichotte, nuit debout, etc. Les associations de proximité, comme DÉFI, incitent et provoquent la rencontre entre les individus du même territoire, à travers le prisme de la mobilisation politique. Cette proximité encourage les femmes d'origine maghrébine à reprendre du pouvoir, militer ensemble et avoir davantage de poids sur l'espace public (peu importe l'activité exercée). Cependant, tous les vecteurs de rencontre et de liens sociaux doivent être mobilisés et complémentaires pour faire perdurer un groupe et préserver la cohésion de ce dernier. Les temps de regroupement semblent indispensables pour que le groupe de femmes reste soudé.

Comme expliqué dans la partie précédente, les femmes issues de l'immigration se trouvent à la jonction de sujets controversés. De fait, militer avec une revendication assumée et/ou prendre des temps de loisirs à l'extérieur de son domicile sont tout deux des moyens de lutte contre les préjugés qui sont assignés aux femmes d'origine maghrébine. Les associations déjà existantes sont justement des supports à leur lutte. Elles semblent apporter davantage de crédibilité.

3. Les associations comme support à la mobilisation des femmes d'origine maghrébine des QPV

Selon Matthieu HELY, « *les valeurs de désintéressement, d'engagement citoyen et de générosité constituent le terreau traditionnel des pratiques associatives* »⁶⁷. Le don de soi chez les travailleurs des associations est une valeur intrinsèque de la sphère associative. En effet, malgré les changements observés dans l'organisation des associations et dans les statuts des travailleurs œuvrant dans les associations, le socle relatif aux valeurs pour lesquelles les associations se sont créées est toujours existant. Pour l'auteur, il est plus difficile aujourd'hui de considérer les associations comme étant motivées par ces seules valeurs d'associations « traditionnelles » car elles passent de plus en plus du côté des « entreprises associatives » avec beaucoup moins de bénévoles et encadrées davantage par le droit du travail plutôt que le droit des associations (Hély: 2010).

67 HELY, Matthieu. « Le travail « d'utilité sociale » dans le monde associatif », Management & Avenir, vol. 40, n° 10, 2010, pp. 206-217.

Cependant, les associations sont toujours des lieux de socialisation et de lien social pour les personnes usagères de ces dernières. Les associations considérées comme « d'utilité sociale »⁶⁸ peuvent représenter des lieux permettant aux personnes concernées d'avoir des professionnels à disposition pour les accompagner et répondre à des problématiques rencontrés. Le plus souvent, ces personnes ne trouvent pas de réponses dans les institutions de droits communs ou alors ils rencontrent des obstacles pour y parvenir. Nous pouvons donner l'exemple d'une demande d'un Document de Circulation pour un Étranger Mineur (DCEM). Cette demande doit être faite à la Préfecture ou de façon dématérialisée en ligne. Pour les demandes en ligne, les personnes qui ne savent pas lire le français ou qui n'ont pas de notion en informatique font que cette démarche que l'on peut considérer comme étant une formalité pour les uns, peut être un « casse-tête » administratif pour les autres.

Les associations comme DÉFI permettent de répondre aux besoins des personnes sur un territoire mais sont aussi des lieux dans lesquels elles peuvent parler des difficultés rencontrées dans leur environnement et leur quotidien. De façon plus large, les personnes concernées peuvent faire part des inégalités qu'elles ressentent dans leur environnement de vie. Les associations du quartier Paillade/Mosson recevant un public de femmes d'origine maghrébine sont donc des lieux de reformulation de leurs besoins et des lieux faisant remonter leurs besoins et inégalités rencontrés. Ce processus de mise en perspective des problématiques rencontrées par les publics rend possible et légitime les mobilisations et impulse la mise en place des collectifs.

3.1 Les associations : Un lieu de réflexion sur les formes d'assignation à résidence des femmes d'origine maghrébine ?

Selon certaines lectures, les femmes d'origine maghrébine sont assignées à leur résidence, à leur logement. En effet, certaines d'entre elles ne peuvent sortir que très rarement de leur domicile familial pour faire une sortie autre que celles des courses hebdomadaires ou

68 PERRIN, Christelle. BENZERFA, Manel. « Réalités et enjeux de l'utilité sociale et des indicateurs d'utilité sociale pour les organisations sociales et solidaires », Gestion et management public, vol. volume 5 / 2, no. 4, 2016, pp. 59-75. Dans cet article, les autrices expliquent que l'utilité sociale serait identifiée selon le rapport Gadrey paru en 2004, selon cinq thèmes : l'utilité sociale à forte composante économique ; l'égalité, le développement humain et le développement durable ; le lien social et la démocratie locale ; les contributions à l'innovation sociale, économique et institutionnelle ; l'utilité sociale « interne » avec des effets possibles de contagions « externe ».

journalières et/ou aller chercher leurs enfants à l'école. Nous pouvons nous appuyer sur l'ouvrage de R.BEKKAR⁶⁹ pour illustrer ce phénomène et principalement le chapitre sept de son ouvrage qui est basé sur trois études réalisées dans les villes de Nantes, Lyon et Grenoble. Dans cette partie, l'autrice s'intéresse particulièrement aux femmes issues de l'immigration dans leur quotidien au sein de leur domicile avec leur famille. Selon l'autrice, le lieu d'habitation des femmes d'origine maghrébine est un lieu dans lequel elles « s'investissent » beaucoup et principalement les femmes devenues mère au foyer.

Pour R.BEKKAR, les mères de familles revendiquent leur rôle dans les tâches domestiques du lieu d'habitation et souhaitent que leur·s fille·s, si elles en ont, les aident dans ces activités. Pour ces femmes, les filles doivent être éduquées, capables de « tenir » leur logement et d'aider leur mère en ce sens. Cependant, pour l'autrice, certaines tâches ne sont pas en adéquation avec les réalités de leurs activités sociales dans le pays d'accueil. Pour certaines femmes, ces tâches domestiques doivent être faites et rien ne peut déroger à cette règle. Dans un entretien que l'autrice a avec une femme d'origine maghrébine dans son habitation, elle utilise le terme « *chantier de nettoyage* »⁷⁰ pour parler de ces tâches domestiques qui semblent être pour elle une obsession du quotidien. Selon R.BEKKAR, les femmes s'identifient à leur maison. C'est pour cela que le nettoyage doit être scrupuleux et se faire tous les jours sans exception.

Pendant les ateliers socio-linguistiques que propose l'association DÉFI, j'ai observé et participé à certaines séances pour aider les formatrices de Français Langues Étrangères (FLE) à faire travailler l'oral aux femmes bénéficiaires de l'association. L'aide que j'apportais consistait à demander aux femmes ce qu'elles avaient fait dans la journée et de commenter leurs activités pour pouvoir s'améliorer à l'oral en langue française. La majorité du temps les femmes me disaient qu'elles avaient fait le ménage, la cuisine et qu'elles étaient allées chercher les enfants à l'école à midi et à 16h30 ou 17 h. Quand je leur demandais de m'en dire davantage elles commentaient la façon dont elles avaient fait la cuisine en me parlant des recettes qu'elles utilisaient et si leurs familles avaient apprécié ce qu'elles avaient fait à manger. Il arrivait certaines fois que des femmes me disaient qu'elles étaient allées au marché situé dans les Halles du quartier. Ou alors qu'elles étaient allées faire du sport avec d'autres

69 Rabia, BEKKAR. Familles maghrébines en France : l'épreuve de la ville. Chap VII: Le positionnement des femmes : territoires des femmes maghrébines. *Le Sociologue*. Coll «Presses Universitaires de France ». Paris. 1999.

70 Ibid.

femmes de leur entourage ou pique niquer avec leurs enfants autour du Lac des Garrigues qui est un grand parc avec au centre une étendue d'eau. Ce parc se situe aussi dans le quartier de la Paillade/Mosson.

On peut se rendre compte avec ces exemples que les femmes qui viennent à l'association DÉFI ne sortent pas du quartier (même pour leurs loisirs). Toutes leurs activités en dehors de leur domicile et en dehors de leur venue à DÉFI se passent dans le quartier. Pour revenir à l'ouvrage de R.BEKKAR⁷¹, l'auteur explique que les femmes d'origine maghrébine des quartiers populaires n'ont pas beaucoup d'activité en dehors de leur logement. Elles n'ont pas un réel accès à la mobilité et à des projets autonomes en dehors de leur quartier d'habitation. De plus, on peut dire que certaines ont un environnement de vie jonché d'obstacles qui rend difficile leur sortie du domicile. Nous pouvons faire le lien avec un exemple noté dans le journal de bord qui concerne une femme nouvellement arrivée dans l'atelier socio-linguistique (son prénom a été changé pour le manuscrit) :

« Nous sommes le mardi 23 mars. Ibtissem que j'ai inscrite la semaine dernière aux ateliers socio-linguistiques est arrivée à l'association pour commencer son premier jour. Je demande si ma présence est possible pendant l'atelier, j'aimerais observer comment les formatrices en FLE s'occupent de ceux qui viennent d'arriver. J'aimerais savoir comment elles procèdent quand il y a une nouvelle personne qui rentre dans un atelier socio-linguistique, quelles sont les premières questions et exercices proposés pour démarrer et comment savoir quel niveau en français ont les nouvelles personnes. Les formatrices acceptent et la session de cours commence. [...]. Je vois Ibtissem discuter avec un monsieur qui est présent depuis longtemps aux ateliers socio-linguistiques. Ils parlent en arabe et ont l'air de se connaître en dehors de l'association. [...].

Nous sommes le mercredi 24 mars. Ce matin je suis à l'accueil de l'association avec la CIP de DÉFI. Nous buvons un café en discutant à côté du bureau de l'accueil. Ibtissem entre par l'accueil de l'association. Je lui demande si elle va bien et si son premier atelier socio-linguistique s'est bien passé. Elle me répond que justement elle veut arrêter. Quand elle me dit ça je laisse planer un silence car je suis très étonnée. Je lui demande si elle veut évoquer la raison de cet arrêt « un peu soudain ». Elle m'explique qu'il y a un ami de son mari qui fait aussi partie de l'atelier et donc qu'elle ne souhaite pas continuer. Je sens qu'elle est gênée de ce qu'elle vient de nous annoncer. La CIP de l'association lui a demandé si elle

71 Rabia, BEKKAR. Familles maghrébines en France : l'épreuve de la ville. Chap VII: Le positionnement des femmes : territoires des femmes maghrébines. *Le Sociologue*. Coll «Presses Universitaires de France ». Paris. 1999.

avait demandé à son mari si ça le gênait qu'elle fasse le cours en même temps que son ami. La réponse d'Ibtissem a été négative. La CIP lui conseille de demander d'abord à son mari avant « d'arrêter précipitamment » et aussi que cet atelier était une chance pour elle de s'améliorer en français, que « ce serait dommage d'arrêter à cause de ça ».

Nous sommes le mardi 30 mars. Une semaine après avoir eu cette conversation avec Ibtissem elle est revenue à l'association pour participer à l'atelier socio-linguistique en nous disant qu'au final ça ne dérangeait pas sa famille et son mari qu'elle fasse l'atelier avec son ami. Elle souhaite donc continuer de participer aux ateliers. »

Avec cet exemple on peut voir que certaines femmes comme Ibtissem sont dirigées par des membres de leur famille et en particulier leur mari. Il semblerait que certaines femmes sont dans une logique et une crainte du « qu'en dira-t-on ? ». En effet, si elle s'éloigne de leur domicile pour faire d'autres activités que celle du travail domestique et surtout si elle passe du temps à faire d'autres activités, comme Ibtissem, avec d'autres hommes que ceux de leur famille cela peut provoquer des problématiques intrafamiliales. On peut en déduire que l'association DÉFI permet pour ces femmes de se questionner sur ce phénomène d'assignation à résidence et sur le fait de disposer de la liberté de mobilité et d'être avec d'autres personnes que la famille.

Dans l'Action de Mobilisation vers l'Emploi (AME) qui est encadrée par la CIP de l'association DÉFI, les femmes d'origine maghrébine du quartier disent avoir déjà exercé des métiers d'agent de nettoyage chez des particuliers et des professionnels ou ont gardé des enfants (le plus souvent dans leur propre domicile). En effet, les professions antérieures exercées par ces femmes se rapprochent du travail domestique qu'elles font déjà chez elles pour leur famille, ce qui semble les enfermer davantage dans leur logement et les tâches domestiques. Selon Maud SIMONET, c'est une forme de travail du *care* qui dépasse la sphère privée⁷². De plus, la disposition des espaces d'Habitation à Loyer Modéré (HLM) semble aussi être un élément supplémentaire à l'enfermement des femmes. Ces logements ne disposent pas toujours de balcon, de coursive ou d'espace extérieur⁷³. Ces dispositions pourraient provoquer un isolement supplémentaire.

72 SIMONET. Maud. *Travail gratuit: la nouvelle exploitation ?*. Paris:Textuel. 2018.160p

73 Rabia, BEKKAR. Familles maghrébines en France : l'épreuve de la ville. Chap VII: Le positionnement des femmes : territoires des femmes maghrébines. *Le Sociologue*. Coll «Presses Universitaires de France ». Paris. 1999.

Selon R.BEKKAR, certaines de ces femmes issues de l'immigration sont conscientes que la situation des femmes a évolué ainsi que les représentations les concernant. Autrement dit, selon l'autrice, « *les systèmes de dispositions (habitus) ont été bouleversés par le contact avec la société d'accueil [...]* ». ⁷⁴ Cependant, elles auraient certaines limites à ces changements et les filles en général reçoivent une éducation plus stricte que les garçons.

On peut se rendre compte que pour les femmes issues de l'immigration vivant dans des quartiers prioritaires, l'habitation n'a rien d'anodin et comme le dit l'autrice R.BEKKAR, c'est un « *lieu anthropologique* » ⁷⁵ dans lequel les femmes y trouvent et y façonnent leur identité. Cependant, nous pouvons nous demander si la sphère privée peut être un élément déclencheur poussant les femmes à investir un collectif dans une association, et par conséquent, sortir de leur logement et de leur sphère familiale. Sortir de son domicile et aller vers un collectif peut permettre de lutter contre l'isolement que peuvent subir certaines femmes d'origine maghrébine du quartier. De ce fait, le lien social que l'on peut retrouver dans les espaces collectifs de l'association DÉFI semble primordial pour que ces femmes puissent reprendre une forme de « pouvoir » dans leur sphère privée, aller vers des formes d'autonomie (si elles souhaitent en acquérir), s'épanouir dans l'espace public et dans leur vie personnelle.

Cependant, avec ces exemples on peut se demander, comme l'explique C.MELIS dans son article, s'il ne peut pas y avoir des « *effets pervers éventuels d'une ethnicisation des conflits familiaux* » ⁷⁶. L'autrice se demande si les associations qui reçoivent un public de femmes d'origine maghrébine, comme DÉFI, ne renforcent pas les représentations et les stéréotypes sur ce qu'elle nomme les « *mauvais immigrés* » ⁷⁷. En effet, on pourrait se demander si les associations comme DÉFI qui luttent pour le droit des femmes d'origine maghrébine ne tendent pas à se focaliser sur les comportements des maris et de la famille. En incitant les femmes d'origine maghrébine à être des femmes libres et actrices de leur vie, cela ne pourrait-il pas être discriminant et véhiculer des images négatives sur les hommes d'origine maghrébine ? Selon C.MELIS, « *les risques sont nombreux d'entretenir ou de renforcer la 'figure' de l'immigré musulman archaïque et conservateur, et de ses femmes soumises ou*

74 Ibid.

75 Ibid.

76 Corinne, MELIS. Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et voix des femmes. Des associations au carrefour des droits des femmes et d'une redéfinition de la citoyenneté. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2003. pp 81 à 100

77 Ibid.

complice d'un ordre rétrograde à combattre »⁷⁸.

Ces éléments nous permettent d'apporter une nuance au phénomène d'assignation à résidence pour le travail domestique chez les femmes d'origine maghrébine, et de faire le lien avec les combats féministes contemporains. En effet, les tâches domestiques ont depuis de nombreuses années été considérées comme du travail gratuit par les mouvements féministes. Selon la sociologue Maud SIMONET⁷⁹, il y a différents courants féministes qui ont fait des travaux sur le travail gratuit des tâches domestiques. Pour les féministes marxistes, le travail domestique est un outil du système capitaliste et pour les féministes matérialistes radicales, le travail domestique est un outil servant à la domination masculine⁸⁰.

En parallèle de ces travaux, les féministes, en majorité de classe moyenne et blanche, ont instauré des luttes pour l'obtention d'un travail salarié, rémunéré, avec une pleine liberté et autonomie dans l'utilisation de cette rémunération. Cependant, ce qui est discuté au travers de ce mouvement féministe de la seconde vague c'est qu'il n'y a pas eu de convergences des luttes avec les femmes noires/ racialisées et/ou immigrées et par conséquent avec les féministes intersectionnelles. Effectivement, à cette période le combat féministe était exercé avec une tendance à l'homogénéité. Les domaines du travail, de la parentalité ou du rapport entre les femmes et les hommes relevaient de la même perspective. La vision qui dominait était celle des femmes blanches qui « n'assimilaient » pas ou trop peu au combat de classe et de genre celui de la race. C'est aussi ce que pointait la militante féministe américaine bell hooks⁸¹ dans son ouvrage. Pour l'autrice, l'obtention d'un travail salarié ne faisait pas partie des combats des femmes noires car elles avaient intégré le marché du travail bien avant les femmes blanches de classes aisées. L'autrice met en exergue le fait que les femmes noires étaient dans l'obligation de travailler contrairement aux femmes blanches qui pouvaient se permettre de ne pas avoir de travail salarié. Aujourd'hui la convergence des luttes n'est toujours pas « pleine et entière ».

De ce fait, nous pouvons nous demander si les associations comme DÉFI répondent aux influences des mouvements féministes de la seconde vague instaurés par des femmes blanches de classes aisées qui sont par conséquent en inadéquation avec un public de femmes d'origine

78 Ibid.

79 SIMONET.Maud. *Travail gratuit: la nouvelle exploitation ?*. Paris:Textuel. 2018.160p.

80 Ibid.

81 bell hooks. *Ne suis-je pas une femme ?* Paris:Cambourakis. 2015. 304p. (la parution de ce livre a été en 1981 aux Etats-Unis).

maghrébine. Ou alors, nous pouvons émettre l'idée que les associations comme DÉFI les accompagnent vers la recherche de réponses aux besoins relevant des femmes issues de l'immigration. Selon E.LEPINARD, les femmes racialisées/immigrées « *ont des besoins et des intérêts spécifiques qui leur sont propres et que les femmes appartenant à ces groupes minoritaires sont les mieux placées pour répondre à ces besoins* »⁸².

L'autrice répond à nos hypothèses car effectivement les femmes connaissent leur situation en tant que femmes d'origine maghrébine et en tant qu'individu à part entière. De ce fait, nous pouvons dire que si elles souhaitent s'engager dans la mise en place d'un collectif, les associations sont des supports à cette impulsion.

3.2 Les associations : Un lieu d'impulsion vers la mise en place du collectif ?

Pour revenir à ce que disait E.LEPINARD dans son article, les femmes d'origine maghrébine du quartier Paillade/Mosson connaissent leurs besoins principaux et les associations sont des supports leur permettant de répondre à ces besoins sans en imposer des nouveaux. C'est sur ces éléments qu'insiste l'autrice et militante féministe Colette GUILLAUMIN dans son article en affirmant que « *ces logiques opèrent par le dispositif formel et informel de la désindividualisation : les individus sont assignés à l'identité du groupe.* »⁸³. En effet, les femmes d'origine maghrébine sont trop souvent pensées en fonction du groupe auquel elles appartiennent plutôt que de façon individuelle et personnalisée. Cela forme un groupe homogène rempli de représentations. Comme l'explique l'autrice C.BESKI-CHAFIQ « *ces visions réductrices sont renforcées par le fait qu'on s'intéresse aux familles immigrées principalement par le biais des problèmes sociaux* »⁸⁴. Elle continue plus loin en affirmant que l'image sociale et globalisante de la femme d'origine maghrébine « *oriente sur le terrain des actions sociales et éducatives envers ces femmes* »⁸⁵.

Nous pouvons nous demander si l'association DÉFI ainsi que d'autres associations dans le quartier laissent impulser des actions à l'initiative des femmes vivant dans le quartier. De plus, nous pouvons nous demander si les femmes ont été dans la motivation, la mobilisation et

82 LEPINARD. Éléonore. « Praxis de l'intersectionnalité : répertoires des pratiques féministes en France et au Canada », L'Homme & la Société, vol. 198, no. 4, 2015, pp. 149-170.

83 GUILLAUMIN. Colette. Sur la notion de minorité ». L'homme et la Société. N°77-78. 1985. pp.101-109

84 BESKI-CHAFIQ, Chahla. « Femmes en migration : enjeux et défis d'une approche genrée », Marie Poinsot éd., Migrations et mutations de la société française. L'état des savoirs. La Découverte, 2014, pp. 266-274.

85 Ibid.

la recherche de réseaux pour prendre part à des actions ou former un collectif.

Pour cela nous pouvons revenir sur l'exemple de l'appel à projet lancé par la Fondation de France auquel l'association DÉFI a répondu. Cet appel détermine au préalable le public ciblé devant participer aux actions des structures : les femmes ayant des signes de vulnérabilités et/ou étant en situation de vulnérabilité dans le quartier. Pour cet appel à projet, un dossier présentant l'action que propose l'association DÉFI a été rédigé. Je souhaite utiliser un passage relatif aux objectifs de cette possible action pour illustrer mes propos.

« L'objectif de l'action que propose l'association DÉFI consiste à la reconstruction et le renforcement des capacités d'actions d'un groupe d'environ 15 femmes du quartier Paillade/Mosson, accompagnées par des éducatrices sportives venant du partenaire Hérault Sport, la psychologue intervenante extérieure et des salarié·e·s de l'association DÉFI. Cette collaboration avec Hérault Sport permet de proposer à ce groupe de femmes des activités socio-sportives, et avec les intervenants et salarié·e·s de DÉFI de mettre en place un groupe de parole bordé d'activités culturelles (cinéma, théâtre, exposition, débats, ateliers de photolangages, interventions de professionnels sur des sujets relatifs à l'accès aux Droits, etc.). Il a été précisé que des entretiens individuels seraient faits avec les femmes souhaitant prendre part à cette action pour que les salarié·e·s de DÉFI reprennent avec elles les objectifs et les besoins qu'elles souhaitent se fixer. Cette pluralité d'ateliers et de séances permettrait à la fois d'utiliser l'outil du sport comme levier à cette remobilisation individuelle et collective, et d'y associer d'autres activités leur apportant des conseils attentifs pour être en capacité de lever les blocages freinant leurs capacités sociales. [...] L'action étant expérimentale pour l'association, les activités seront évaluées au cours du déroulé de l'action par les professionnels participants et le groupe de femmes pour s'adapter et s'ajuster en fonction des nouveaux besoins/demandes émergeant du collectif ou des femmes de façon individuelle. ⁸⁶».

Cette initiative d'action me semble faisable et réaliste dans son écriture. On pourrait rapidement en déduire que ce projet est en lien avec les problématiques que les femmes d'origine maghrébine peuvent rencontrer sur le territoire. Cependant, en ayant un avis critique sur la méthodologie de ce projet d'action, il n'a possiblement pas été conçu dans le bon

86 Ayant été à l'écriture de cet appel à projet, ces objectifs ont été mentionnés comme tel dans le dossier de réponse à la Fondation de France. L'action que propose l'association DÉFI se nomme : « espace de remobilisation socio-sportif ». Ce projet d'action a été préselectionné et attend aujourd'hui de passer en Commission.

ordre... Ce projet d'action n'est pas à l'initiative des femmes du quartier qui ressentent le besoin de travailler sur leur vulnérabilité. En effet, les femmes concernées et ciblées par ce genre d'action n'ont pas été préalablement consultées quant à leur intérêt d'y prendre part. Il n'y a pas eu de pré-diagnostic permettant dans un premier temps de savoir si cette action pouvait intéresser le public et en particulier 15 femmes prêtes à se lancer dans ce projet sur une durée de 10 mois (de septembre à juin). Une fois de plus, cet exemple démontre l'aspect descendant que peuvent prendre des démarches de mise en place d'action pour un public de femmes d'origine maghrébine. De plus, nous pouvons nous demander si les femmes répondant aux critères du projet d'action de l'association seraient prêtes à utiliser le collectif pour trouver des solutions à leurs problématiques sociales.

La recherche d'actions est un élément important avant la mise en place d'un projet social à destination d'un public. D'une part cette méthodologie permet de savoir si le projet est pertinent dans son ensemble, de savoir s'il est viable sur la durée mais aussi si le public ciblé est réceptif aux objectifs du projet. On retrouve la source de la méthodologie de recherche-action chez le sociologue, Howard.S BECKER. Dans son ouvrage *Outsider*⁸⁷, l'auteur met en lumière une déviance de l'usage que font les joueurs de Jazz de la Marijuana. Il a permis, grâce à cet ouvrage, d'utiliser une nouvelle forme de méthodologie de la recherche qui trouve dans le terrain d'observation un moyen de reformuler la problématique et de donner la possibilité aux personnes concernées et observées de réorienter la recherche vers une problématique sociale.

Cet exemple sur la déviance et la Marijuana de BECKER est loin du sujet des femmes d'origine maghrébine du quartier de la Paillade/Mosson. Néanmoins, cette analogie me paraît pertinente car cette perspective méthodologique a été négligée lors de la réponse à l'appel à projet de la Fondation de France. Effectivement, le projet n'impulse pas une logique de dynamique de groupe de la part des femmes elles-mêmes et n'a pas autorisé à ces dernières de réorienter l'action en fonction de leurs propres demandes et besoins réels. On peut en déduire que pour certaines actions, les associations ne sont pas dans une démarche de mobilisation des femmes mais plutôt dans une forme d'injonction à la recherche de solutions. Autrement dit, dans certaines situations, les associations comme DÉFI ne laissent pas une pleine liberté dans la mise en place de moyens répondant aux problématiques réelles que rencontrent les femmes d'origine maghrébine car elles peuvent être impliquées et influencées par la recherche de

87 BECKER, Howard S. *Outsiders*. Études de sociologie de la déviance. Éditions Métailié, 2020

financements. Comme l'explique C.BESKI-CHAFIQ dans son article, « *Les associations qui œuvrent pour l'accès des femmes aux droits [...] jouent un rôle important dans l'interrogation de l'action sociale, des politiques, des législations et des réglementations sous l'angle du genre*⁸⁸ ». Les associations sont des structures permettant de rendre visible les problématiques relatives aux inégalités et aux discriminations que rencontrent des minorités dans leur environnement de vie. De ce fait, il est pertinent de faire émerger la réflexion du terrain vers les pouvoirs publics et en particulier dans ce contexte, les réflexions qui relèvent directement des besoins des femmes d'origine maghrébine.

Contrairement à cet exemple de projet d'action, d'autres projets provenant de DÉFI ont été pensés de façon à inclure les bénéficiaires de l'association. Nous pouvons donner l'exemple du projet qui a été nommé « santé et bien-être dans son quartier ». Ce dernier a été déposé dans le cadre du Contrat de Ville⁸⁹ et a été préalablement pensé avec les bénéficiaires déjà participants aux actions proposées au sein de l'association. Pour ce projet, plusieurs interventions avec les salarié·e·s de DÉFI ont été faites dans chacune des actions et des questionnaires ont été distribués pour savoir quelles sont les grandes thématiques qui intéressent les personnes souhaitant prendre part à un futur projet. Quand je suis arrivée en stage au mois de septembre, le thème de la santé des habitants du quartier de la Paillade/Mosson était une grande thématique qui ressortait.

Dès mon arrivée dans l'association, j'ai donc distribué de nouveaux questionnaires (Annexe 1) orientés vers le thème de la santé mais en essayant de l'élargir sur d'autres sujets plus précis, pour pouvoir commencer à cibler une ligne d'action. Ces nouveaux questionnaires nous ont permis de cibler le sport santé, l'alimentation santé, la santé dans son logement et la santé en général. Nous avons déjà répondu au sujet de l'alimentation. En effet, avec d'autres membres de l'association DÉFI et un volontaire en service civique de l'association Unis'Cité⁹⁰ nous avons conçu un atelier de prévention sur le sucre dans l'alimentation (voir photos annexe 2). Nous avons observé, grâce à ce premier atelier d'expérimentation que lorsque les

88 BESKI-CHAFIQ, Chahla. « Femmes en migration : enjeux et défis d'une approche genrée », Marie Poinot éd, Migrations et mutations de la société française. L'état des savoirs. La Découverte, 2014, pp. 266-274.

89 « Conformément à la Loi de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014, **le Contrat de Ville** est le contrat unique de référence de la Politique de la Ville et de toutes les politiques menées en faveur des quartiers prioritaires. À ce titre, lors de l'appel à projets 2021, les associations pourront présenter l'ensemble des projets qu'elles souhaitent mener en faveur des habitants des QPV, ». Cette explication du Contrat de ville est donnée sur le site et plateforme de dépôt des appels à projet: <https://contratdeville.montpellier3m.fr/appel-a-projets>

90 Pour cet atelier nous avons fait un partenariat avec l'association Unis'Cité qui a une de ses antennes dans le quartier de la Paillade/Mosson.

personnes sont forces de propositions dans l'association, il y a davantage d'engouement pour les actions proposées par la suite. En effet, plusieurs personnes ayant répondu aux questionnaires sont venues participer à l'animation et en ont parlé autour d'elles. Pendant cette animation il y avait une majorité de femmes du quartier avec leurs enfants (nous comptons 12 femmes et 5 hommes qui sont venus participer à l'atelier). On remarque que lorsque les femmes de l'association sont impliquées dans un projet et sont à la base de sa conception (même pour une petite action limitée dans le temps), elles participent davantage. En majorité, nous avons reçu des femmes qui ont répondu aux questionnaires et ensuite quelques passants curieux de ce qu'il se passait sur le parvis du Centre Social CAF. Cet exemple d'action nous montre que si les femmes sont impliquées dans les actions, elles participent à la vie associative et aux manifestations proposées dans leur quartier. En effet, comme l'explique l'auteurice S.AROUCHE, « *les différents espaces investis et les logiques de solidarité à l'œuvre dans ces quartiers permettent en effet à ces femmes d'accéder très tôt à un large registre de mobilisations* ⁹¹ ».

De plus, pour illustrer ces hypothèses, nous pouvons parler de l'action « Sport pour Elles » qui est proposée par l'organisme Hérault Sport dans les QPV de Montpellier et particulièrement investis par les éducatrices socio-sportives. Il me semble particulièrement important d'aborder ce sujet pour illustrer la mobilisation des femmes du quartier autour de cette action.

3.2.1 Les activités sportives pour les femmes dans le quartier Paillade/Mosson

Cette action consiste à proposer gratuitement des cours de sport exclusivement aux femmes habitantes des quartiers prioritaires. DÉFI est l'une des associations qui a signé une convention avec Hérault Sport pour y faire participer les femmes usagères de l'association. Sur toutes les associations présentes dans les QPV de Montpellier, on peut compter 650 femmes qui sont inscrites à l'action « Sport pour Elles » proposée par Hérault Sport (Voir annexe 3). Plusieurs fois arrêtée à cause de la crise sanitaire, l'action attire toujours plus de femmes du quartier à chaque reprise d'activité. Cette action est centrée sur de la randonnée urbaine en collectif. Elles passent dans différentes zones du quartier (avec un passage autour du Lac des Garrigues). À la vue de l'engouement pour cette action, j'ai décidé d'aller y

91 AROUCHE, Sophia, et al. « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires », Cahiers de l'action, vol. 56, n°. 2, 2020, pp. 57-69.

participer avec les femmes de l'association DÉFI. Cela m'a permis d'avoir un entretien informel avec une femme participante et d'essayer de comprendre pourquoi elle s'était engagée vers du sport en collectif et surtout du sport proposé par des associations. Je n'ai pu réécrire que quelques bribes de cet entretien informel.

« Nous sommes le vendredi 7 mai. J'ai appelé toutes les femmes le mardi pour les prévenir que le sport reprenait. J'ai aussi demandé à l'éducatrice sportive si c'était possible que je les accompagne. Elle est ok. Comme prévu, on se rejoint sur le parvis du centre social Caf à 9h du matin pour partir faire de la randonnée dans le quartier ensemble. Je fais l'appel en faisant signer une feuille d'émargement aux femmes présentes. Celles que j'ai appelées dans la semaine sont quasiment toutes présentes, et au nombre de 10 (on ne pouvait pas aller à plus de 12 avec les restrictions). Nous devons scinder le groupe en deux à cause du Covid. Pas plus de 6 par groupe. Je décide de prendre un groupe et Laëticia, l'éducatrice sportive, en prend un autre. Très vite je discute avec Nadia⁹² qui me pose des questions sur ce que je fais avec elles, ce que je fais dans la vie et pourquoi je suis venue faire mon stage dans le quartier. Après avoir montré « patte blanche » je lui demande pourquoi elle fait du sport avec Laëticia. Elle me répond : « ça fait très longtemps que je connais Laëticia, j'ai l'impression qu'elle a toujours été dans le quartier à proposer du sport pour nous les mamans. Tout le monde la connaît et puis on la reconnaît vite avec son t-shirt ! ». Elle rit. « Je suis contente que le sport reprenne, en plus avec vous, toi, je peux discuter en français. Vu que je fais les cours de français avec Nadjet (la formatrice en FLE de DÉFI), je peux continuer d'apprendre. » Moi : « avec les autres femmes du groupe vous ne parlez pas en français ? » Nadia : « non on parle toutes en arabe dans le groupe. En plus on se connaît toutes. À la maison aussi je parle arabe avec mes enfants ». Moi : « vous connaissez tout le monde dans ce cours ? » Nadia : « oui oui on est voisine, on se croise au marché ou à l'école des enfants. Tu vois les deux là-bas c'est des cousines. On se retrouve là pour discuter aussi. C'est pour ça tu vois ça parle beaucoup ! ». En effet, je remarque qu'au fur et à mesure de la randonnée, des petits groupes entre les femmes se forment avec des allures différentes. Les femmes discutent beaucoup en arabe pendant la randonnée. Moi : « vous ne vous voyez pas en dehors du sport ? » Nadia : « très peu. Puis on a notre famille. C'est difficile. Et il y en a qui veulent pas. Les gens ont peur ici. Enfin, je ne sais pas comment on dit ? ». Moi : « Méfiants ? ». Nadia : « oui voila, méfiants ». Moi : « pourquoi ? ». Nadia : « ici les gens veulent pas de problèmes. Tout le monde se connaît c'est bien comme pas bien. Ici au sport

92 Le prénom a été changé pour le manuscrit.

on peut discuter de ce qu'on veut ! ». Elle rit. Moi : « mais pourquoi du sport avec une association et pas en club ? Ou alors en salle de sport ? » Nadia : « les salles de sport la plupart du temps c'est avec des hommes. Nous on veut faire du sport entre femmes, on est à l'aise ensemble ». Après cette partie de la discussion nous avons un peu perdu le groupe donc on a arrêté de discuter pour rattraper les autres femmes. Je n'ai plus le souvenir du reste de la conversation. ».

Cet entretien informel n'a pas été retranscrit en entier dans mon journal de bord. Cependant, il permet de comprendre ce qui a poussé ces femmes à se mobiliser ensemble et à investir une action dans leur quartier. En effet, il semblerait que le fait que cette action soit proposée par une éducatrice sportive qui est visible et implantée dans le territoire depuis longtemps soit un point positif pour les femmes du quartier. Comme l'explique K. NIGAUD sur une enquête réalisée dans une association similaire à DÉFI, « *la proximité, mais surtout la vocation même de l'association et la nature des activités proposées a favorisé cette adhésion reconnue comme légitime par les femmes comme par leurs familles. Il s'agit d'une association de femmes, à l'intérieur du quartier où des professionnel·le·s et des bénévoles connu·e·s de tous proposent des activités de loisirs [...] ⁹³* ». De plus, on peut se rendre compte que le sport n'est pas la seule préoccupation qui animent les femmes participantes, comme s'il était utilisé comme « prétexte » afin de se retrouver entre femmes, entre membre féminine de la famille, entre amies. Ce temps semble difficilement prenable dans un autre contexte pour ces femmes. Nous pouvons faire le lien avec l'exemple précédent concernant Ibtissem. Il semblerait que les femmes du quartier se sentent observées, surveillées dans leurs actions du quotidien. On pourrait en déduire que ces dernières ont intériorisé le fait d'être privées de certaines libertés qui les stigmatisent. En effet, « *dans l'imaginaire de beaucoup de Français, ces femmes symbolisent l'enfermement et l'infériorité du sexe féminin où le port du voile occupe une place non négligeable* »⁹⁴.

Pourtant, de nombreuses femmes d'origine maghrébine participent aux mobilisations, manifestations et s'engagent dans l'associatif pour défendre leurs causes et celles de leurs pairs depuis de nombreuses années. Nous pouvons donner l'exemple de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 pendant laquelle les femmes d'origine maghrébines étaient présentes et impliquées.

93 NIGAUD. Katia. « Appropriation de l'espace public des femmes maghrébines immigrées en France ». ESO.n°21. 2004. pp.41-44.

94 Ibid.

4. L'accompagnement des groupes de femmes d'origine maghrébine vers l'engagement associatif

Comme l'explique C.HAMIDI, l'engagement associatif est une notion qui a longtemps été discutée. L'auteur se base dans son article⁹⁵ sur une enquête qui a duré entre neuf mois et deux ans dans trois associations situées dans les quartiers populaires de la ville de Saint-Denis et Nantes. Grâce à cette étude, elle distingue deux courants de l'engagement : « *le courant de mobilisation des ressources* »⁹⁶ et le « *courant structurel de l'engagement* »⁹⁷. Le premier courant est axé sur l'individuel avec principalement une analyse des « coûts/bénéfices » à s'engager dans un groupe (la taille du groupe, ce qu'il apporte à l'individu). Ce courant a inspiré d'autres auteurs et est fondateur concernant cette réflexion. À l'inverse, l'autre courant se base sur « *les causes structurelles et idéologiques de l'engagement* »⁹⁸.

Pour différencier les deux courants, C.HAMIDI nous parle d'un courant individuel et structurel ou encore un courant d'acteurs et de structures pour les différencier. Cependant, depuis quinze ans, des auteurs tels que Bert KLANDERMANS et Sydney TARROW⁹⁹ ont essayé de mêler les deux courants en façonnant un modèle d'analyse se basant sur le potentiel à se mobiliser, la recherche de réseaux et la motivation¹⁰⁰. C.HAMIDI explique que ces notions sont obligatoirement complémentaires pour pouvoir faire exister les associations et un collectif. De plus, la création d'un réseau pour la rencontre entre les individus, le contexte et les ressources des individus du groupe sont primordiales pour que la mobilisation fonctionne dans « *l'espace social* »¹⁰¹.

Cependant, C.HAMIDI souhaite montrer dans son enquête que les avancées sur ce questionnement ne sont pas essentielles et déterminantes, et que les personnes concernées par l'engagement associatif ont toutes des logiques d'engagement singulières en fonction de leur

95 HAMIDI, Camille. « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2002, pp. 149-165.

96 Ibid.

97 Ibid.

98 Ibid.

99 KLANDERMANS, Bert. TARROW, Sydney. « Mobilization into social movements synthesizing European and American approaches » ,*International Social Movement Research*, vol.1, 1988, p. 1-38.

100 HAMIDI, Camille. « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2002, pp. 149-165.

101 Ibid.

profil. Il y a donc plusieurs types de raisons pour rester dans une association au-delà de la simple recherche de prestations de départ (aide administrative, demande d'information, danse, couture, etc). Dans son enquête l'auteurice a observé plusieurs critères d'engagements associatifs chez les individus tous très différents : la recherche de gratification matérielle, une raison identitaire, la recherche de compétences nouvelles, une réponse à des sentiments de frustrations. De plus, cela permet à certains individus d'occuper des postes impossibles d'accès dans un domaine « classique », une reconnaissance politique, un moyen d'aller vers un engagement qui « tient à cœur » ou encore un outil d'intégration sociale.

Une meilleure confiance en soi, une meilleure image de soi peuvent résulter de cet engagement associatif. Les individus peuvent aussi apprécier d'être considérés autrement que par les termes de « bénéficiaires et usagers ».

4.1 L'engagement associatif : un moyen pour les femmes de rester actives dans une association après la prestation reçue

Comme vu précédemment avec C.HAMIDI, il existerait plusieurs logiques pour venir à une association, pour y rester mais aussi pour changer cette simple recherche de prestation en engagement bénévole. Ces raisons ne pourraient pas être généralisées et perçues comme homogènes. Au contraire, plusieurs facteurs rentrent en jeu. Ce sont donc des logiques hétérogènes. Nous pouvons en déduire que ce sont des facteurs systémiques car il est question de prendre en compte l'individu dans son entièreté pour comprendre son engagement mais aussi celle de l'association choisie, c'est-à-dire toute la sphère privée de la personne, son environnement géographique mais aussi les aspects internes et externes de l'association.

Les femmes d'origine maghrébine du quartier peuvent ressentir une gratification personnelle et professionnelle à devenir bénévoles dans une structure associative et à faire des projets collectifs, c'est-à-dire venir en aide à d'autres personnes à leur tour et donc alterner le don avec le contre-don¹⁰². Pour illustrer ces propos, je souhaitais faire un entretien avec une femme d'origine maghrébine du quartier qui avait été usagère d'une association et qui, à son tour, s'est investie en tant que bénévole dans l'associatif. Fouzia¹⁰³, une salariée agente

102 MAUSS, Marcel. *Essai sur le don*. Étude publiée dans l'Année sociologique, 1923-1924, rééd.in Marcel Mauss, Sociologie et Anthropologie, Puf, coll. Quadrige, 2001.

103 Le prénom a été changé pour le manuscrit.

d'entretien de l'association DÉFI a accepté que nous fassions un entretien ensemble pour aborder son parcours professionnel et personnel pour découler sur son engagement associatif au Centre Social Caf. Il me paraît pertinent d'insérer des éléments de cet entretien dans mon manuscrit. Pour cela, j'ai fait le choix de laisser les fautes de syntaxe pour ne pas dénaturer la retranscription ainsi que le discours de Fouzia. De plus, je tiens à préciser que j'avais une grille d'entretien que je n'ai pas pu respecter dans sa globalité. En effet, Fouzia s'est confiée pendant l'entretien sur les violences conjugales qu'elle avait subies, ces informations ont fait que je me suis adaptée à la situation en prenant une nouvelle posture d'entretien.

Passages de l'entretien avec Fouzia :

« -Moi : Depuis combien de temps tu travailles à DéFi ?

- Fouzia : Je suis arrivée à DéFI depuis le 8 septembre 2013. Je suis salariée.

- Moi : Avant DéFI, tu as toujours été agente de nettoyage dans les associations ?

- Fouzia : Non. Mon premier véritable emploi dans une association c'est DéFI. J'ai perdu le travail que j'avais avant. Donc, j'étais dans le quartier... Et j'ai cherché du travail dans le quartier. À côté de chez moi il y a la Caf, donc je me suis dit que j'allais demander pour voir s'ils prenaient pour travailler. J'ai fait la rencontre de la direction puis après ils m'ont embauché. On me disait que cette association était bien donc j'étais contente.

- Moi : Tu as travaillé où avant DéFi ?

- Fouzia : J'ai travaillé presque un an au conseil départemental et ensuite dans l'éducation, au collège. Encore avant je faisais les particuliers puis après avec le public. Mais je veux retourner dans les collèges. Là j'ai eu un accident du travail, j'ai des séances de kiné pour mon poignet, donc je ne peux pas servir à la cantine. Je pense que les enfants ont besoin de quelqu'un comme moi. Je n'ai pas d'enfant, mais je sais bien m'occuper d'eux.

- Moi : Pourquoi les enfants ont besoin de toi au collège ?

- Fouzia : Quand je travaillais au collège j'étais proche des enfants. Les enfants, c'est mes enfants. Il y en a qui se confiaient à moi sur ce qu'ils vivaient dans leur foyer avec leur papa et maman. Il y en a qui voit de la violence dans leur appartement tu sais. Moi j'ai été victime de violences conjugales je sais ce que c'est. »

J'ai laissé un silence, j'essayais de trouver comment j'allais rebondir sur ce qu'elle venait de m'annoncer. Je savais que je ne pouvais pas continuer de lui poser les questions de ma grille d'entretien de départ dans le même ordre de départ. On peut s'apercevoir encore une fois avec

cet entretien que les femmes d'origine maghrébine ont des emplois qui se trouvent dans le prolongement de leur travail domestique, une forme de prolongement du *care* dans leur vie professionnelle.

« - Moi : Tu étais quelqu'un sur qui ils pouvaient compter du coup. Tu faisais quoi quand ils venaient se confier à toi ces jeunes ?

- Fouzia : Je parlais avec eux. J'écoute. Tu sais comme je dis souvent j'ai le cœur chaud. J'ai besoin d'aider. Vu que j'étais victime de violences, j'ai appris beaucoup sur ça avec ma situation et la situation des autres femmes victimes.

- Moi : Tu en as rencontrée beaucoup des femmes victimes de violence conjugales dans le quartier ?

- Fouzia : J'ai aidé à peu près une vingtaine de femmes depuis que je suis arrivée dans le quartier en 1996. Pour moi c'est beaucoup vingt. Comme on dit c'est 20 femmes de trop. Du coup je me déplace avec elles pour aller à la police. Elles sont pas que victime de leur mari mais de leur famille entière. Il y en a qui veulent tout laisser tomber et moi j'appuie... Je sais comment ça marche. Il y a même des femmes qui sont ici à DÉFI que j'ai aidées. Il y a des fois que j'ai réussi. Je suis fière de ce que j'avais fait. Tu sais comme je t'ai dit tout à l'heure j'ai un cœur chaud. Je me demande pourquoi la femme elle souffre, c'est pour ça que j'aide. Il y a trop de femmes qui ont peur de parler.

- Moi : tu les rencontres où et comment ces femmes que tu finis par aider ?

- Fouzia: Je les rencontre à l'hôpital, dans le tram, chez le médecin, à l'association, dans mon petit jardin partagé en face de mon immeuble... Plusieurs endroits.

- Moi : Comment vous en arrivez à évoquer ce qu'elles subissent ?

- Fouzia : Il y en a qui viennent carrément me dire je te connais, tu travailles à l'association DÉFI. Elles me demandent de l'aide car elles savent que je travaille dans une association c'est plus facile. Puis tu sais ça parle dans le quartier. Les femmes se racontent ce qu'il se passe. Je pense que je dois être connue maintenant pour aider les femmes dans le quartier depuis que je suis là. Pendant les Convi'Café où je fais bénévole, il y a des femmes qui viennent me voir et qui me disent voilà ce que j'ai comme problème. Je leur dis, si vous avez confiance en moi, je vous envoie parce qu'il y a pleins des associations qui s'occupent de ça. Mais après j'insiste pas. C'est elles, c'est leur choix. Il y a des femmes qui sont contentes d'arriver jusqu'ici. ».

Après avoir répondu à ma question nous laissons toutes les deux un silence. Elle fait signe d'acquiescer en hochant la tête et en levant les sourcils comme pour dire que le contexte qu'elle raconte n'est pas facile à vivre. Dans cette seconde partie de l'entretien, je souhaite lui poser des questions autour de son bénévolat et de ce qui l'intéresse dans ce travail.

« -Moi : Depuis quand tu fais du bénévolat au Centre Social Caf ?

- Fouzia : J'ai commencé en 2018 à être bénévole. La Caf ils recherchaient des personnes du quartier pour être bénévole. Je me suis proposée rapidement. Ils ont dit que c'était une bonne idée vu la confiance que j'ai avec les femmes du quartier.

- Moi : Pourquoi tu as voulu faire du bénévolat ?

- Fouzia : J'ai eu des problèmes et on m'a aidé. Je voulais faire pareil tu vois. Le bénévolat c'est de l'or pour partager avec les personnes. Mais je ne partage pas que avec les femmes, même les hommes. Elle se met à rire. Il faut pas croire il y a des hommes ils sont seuls avec leurs enfants ici à la Paillade. Puis aussi tu vois le bénévolat ça me donne envie de faire de nouveaux projets. J'aimerais faire des formations pour faire autre chose que du nettoyage. Puis je regarde d'autres emplois. J'aime bien aussi le côté médical. j'aimerais faire des formations de premiers secours. Je veux passer à autre chose. Même si je suis fière de ce que je fais, le ménage c'est quand même indispensable. Je me considère comme un soldat. Elle se met à rire. »

Comme le démontre Fouzia dans cette partie de l'entretien en disant : « j'ai eu des problèmes et on m'a aidé. Je voulais faire pareil [...] », le bénévolat et l'engagement associatif en règle générale répondent au besoin de « rendre la pareille » après avoir été aidé par d'autres personnes auparavant. En effet, l'engagement associatif pour les femmes ayant reçu une aide se façonne en fonction de leur parcours et expériences au cours de leur vie. Certaines situations qu'elles ont vécues comme étant injustes sont des socles les poussant à agir en retour pour accompagner d'autres personnes vivant des faits similaires. De plus, comme l'explique S.AROUCHE dans son article, « le lieu de résidence joue également un rôle décisif dans l'expression de cet engagement, les espaces investis, comme les centres sociaux, les locaux associatifs, et autres lieux de sociabilité du quartier, permettent à ces jeunes femmes d'accéder à un registre de mobilisations. Ces dernières réflexions permettent de penser que l'engagement peut apparaître comme le résultat de situations personnelles

vécues¹⁰⁴ ». En effet, Fouzia m'explique qu'elle habite à côté du Centre Social. Cette proximité géographique semble l'avoir poussée à se mobiliser pour aller rencontrer les professionnels de la structure. Par la suite, elle m'explique pourquoi elle est venue en France ce qui permet de comprendre son parcours antérieur qui l'amène jusqu'à l'engagement associatif.

« - Moi : Tu as toujours travaillé dans l'entretien et le nettoyage ?

- Fouzia : Non, quand j'étais au Maroc j'étais secrétaire dans une entreprise d'électricité. J'avais un diplôme je l'ai récupéré il est chez moi, c'est un diplôme arabe.

- Moi : C'est un diplôme de secrétariat du coup ?

- Fouzia: Oui, enfin non il est ancien. Elle rit. C'est un diplôme de dactylographe. C'est à l'époque. Elle rit. J'avais 18 ans quand j'ai commencé le travail. Je faisais un travail saisonnier dans un hôtel. J'étais gouvernante ! Il m'était arrivée un truc à cette époque que je me souviens encore. Il y a une femme française qui voyait que je parlais arabe et français qui voulait que je signe un contrat dans un hôtel en France. J'ai demandé à mes parents et ils n'ont pas voulu... J'étais trop jeune.

- Moi: C'est depuis cet évènement que tu as voulu venir en France ?

- Fouzia : Non pas vraiment. J'ai rencontré mon ex-mari au Maroc, c'est une amie qui nous a fait la rencontre. Je suis restée avec lui 14 ans. Quand j'ai divorcé au Maroc je suis venue en France. J'ai dit c'est fini je reste pas au Maroc ! J'avais même rencontré un autre homme pour me remarier. J'ai dit non il faut que j'aille en France. J'ai dit à ma famille que je reste pas.

- Moi: Pourquoi il fallait que tu partes en France ?

- Fouzia: C'est l'entourage de mon ex-mari qui m'ont cassé. Trop de violences. Ils... je sais pas le mot en français, mais ils essayaient de me faire peur dans la rue quand je les croisais ou à d'autres endroits. C'était une grande famille. Avant je portais ni foulard, rien. J'étais comment j'étais ! Tu vois moi je suis quelqu'un qui est moderne, ma famille aussi elle est moderne. J'avais fait mes études. Grâce à mes parents j'ai eu mon diplôme ! J'ai même voyagé un peu. Je sais c'est quoi la vie ! Elle rit. Quand je suis arrivée dans la famille de mon ex-mari c'était beaucoup moins moderne. Pas comme chez moi.

104 AROUCHE, Sophia, et al. « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires », Cahiers de l'action, vol. 56, n°. 2, 2020, pp. 57-69.

Pendant sa jeunesse Fouzia semblait être une femme jouissant pleinement de ses libertés. C'est pendant et après son mariage que sa vie a changé et qu'elle a commencé à être victime d'inégalité et être privée de droits fondamentaux. Selon S.AROUCHE dans son article : « *étudier les trajectoires d'engagement de jeunes femmes issues des quartiers populaires revient indubitablement à comprendre le rôle joué par la violence subie ou témoignée, tant celle-ci occupe une place centrale dans leur parcours personnel. Dans les années 1960, au cours desquelles sont documentées les premières formes de mobilisation des femmes issues de l'immigration, à aujourd'hui, la violence apparaît comme un élément déterminant* ¹⁰⁵ ». Fouzia, comme beaucoup d'autres femmes qui s'engagent dans l'associatif le font à la suite d'éléments injustes relevant directement de leur vie privée mais aussi venant d'évènements polémiques et discriminatoires. Dans l'article de S.AROUCHE, l'auteur retranscrit des entretiens qu'elle a eus avec des femmes d'origine maghrébine engagées dans l'associatif. Certaines se sont engagées après des affaires médiatisées provoquant l'émotion. Exemple : l'affaire de l'électrocution de Zyed Benna et Bouna Traoré dans la ville de Clichy-sous-bois.

Contrairement à l'image véhiculée sur les femmes d'origine maghrébine, nombreuses d'entre elles sont engagées dans le milieu associatif, avec des profils différents. Nous pouvons nous demander si l'engagement associatif que portent ces femmes permet de répondre par l'offensive aux stigmatisations dont elles font l'objet.

4.2 L'engagement associatif : un processus de mobilisation contre les assignations et les stigmatisations des femmes d'origine maghrébine

Comme nous avons pu le voir avec les exemples de Ibtissem et Nadia précédemment, certaines femmes ont intériorisé le fait de ne pas utiliser tous les droits qui leur sont octroyés en tant que femmes et en tant que citoyenne. En effet, certaines ne se permettent pas d'utiliser l'espace public comme bon leur semble. Pour continuer d'illustrer ces propos, les passages suivants de l'entretien que nous avons fait avec Fouzia me paraissent pertinents. Nous nous étions arrêtés au passage où elle m'expliquait qu'elle voyait sa famille comme « *moderne* ».

105 AROUCHE, Sophia, et al. « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires », Cahiers de l'action, vol. 56, n° 2, 2020, pp. 57-69.

Second passage de l'entretien avec Fouzia :

« - Moi : Et ici dans le quartier tu as l'impression que c'est moderne aussi ?

- Fouzia : Moyen, ça dépend des familles on dirait. Il y en a qui sont... Je crois qu'on dit renfermés. Il y a des femmes qui ne sortent pas de chez elles. Elles font que le ménage à la maison, les enfants... ».

- Moi : Pourquoi à ton avis elles ne sortent pas de chez elle ?

- Fouzia : A mon avis elles ne peuvent pas faire ce qu'elles veulent ou elles s'empêchent. Quand une femme se marie, c'est la famille du mari qui guide sa femme. J'ai l'impression maintenant avec les associations elles peuvent sortir de ça.

- Moi : Tu penses que les associations leur apportent quoi ?

- Fouzia : Je pense... de la confiance. Confiance en elles. Puis elles sortent, elles sont mieux. Elles se sentent pas seules dans leur appartement. Il y a des femmes elles sont là depuis des années elles n'ont pas d'amies.

- Moi : Pourquoi ?

- Fouzia : Tu sais ça parle beaucoup dans le quartier. Les femmes ont peur de ce qui est raconté. Elles veulent pas de problèmes, pas que ça tombe sur elles ! Donc elles restent seules avec leur famille.

- Moi : A ton avis, est-ce que les femmes du quartier ont conscience de leurs droits ?

- Fouzia : Pas toutes. Je pense pas toutes. Après certaines sont guidées par leur famille. Les droits c'est ce que la famille dit et voilà. Les asso essayent de montrer aux femmes des choses plus loin. D'ailleurs quand il y a pas le Convi'café, quand la Caf est pas ouverte ça manque. Il y en a qui me l'ont dit pendant le Covid. Elles étaient stressées à cause de ça. »

Comme l'explique Fouzia dans ce passage, il y a des profils de femmes qui n'ont pas accès à l'extérieur et à l'espace public pour plusieurs raisons : elles n'auraient pas accès car leur famille ne le permettrait pas ou alors car elles ne se le permettent pas elles-mêmes. Une fois de plus, nous pouvons faire le rapprochement avec les exemples de Nadia et Ibtissem. Il pourrait y avoir plusieurs hypothèses pour expliquer le fait que ces femmes ne se permettent pas de sortir de leur logement. Cela pourrait être dû à une logique instituée par Pierre BOURDIEU : le déterminisme social¹⁰⁶. En effet, selon P.BOURDIEU¹⁰⁷, les individus

106 BOURDIEU. Pierre. Les Héritiers. *Collection :Le sens commun*. 1964. 192p.

107 Explication sur les concepts de l'auteur dans l'article : JOURDAIN, Anne et NAULIN, Sidonie. « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*, vol. 166, no. 4, 2011, pp. 6-14.

adoptent des positions ou des retraits dans certaines situations en fonction de ce déterminisme social qui est complémentaire à notre *habitus*¹⁰⁸. En effet, les individus prendraient des décisions et auraient des comportements déterminés en fonction d'un ensemble d'éléments sociaux. Ces derniers n'auraient pas forcément conscience de ces déterminismes. Pour faire une analogie avec certaines femmes d'origine maghrébine du quartier de la Paillade/Mosson, elles auraient intériorisé la domination masculine et la domination de leur famille sans en prendre réellement conscience.

On peut en déduire que c'est une forme de violence symbolique subie par les femmes du quartier. Cette violence symbolique serait le fruit d'une intériorisation effectuée dans la sphère familiale depuis le début de leur socialisation et de leur éducation. En effet, comme l'explique le concept de P.BOURDIEU, on intégrerait par ce processus, des normes et des comportements, notre genre et la relation entre ces genres. Pour certaines femmes, il semblerait qu'elles aient intériorisé ces comportements les empêchant d'avoir accès à davantage de droits et à une plus grande autonomie. Les associations permettent à ces femmes de faire groupe. Grâce au lien social qu'elles tissent, l'*habitus* peut être travaillé et discuté en collectif.

Cependant, une autre hypothèse est importante à mettre en exergue et la dernière partie de l'entretien avec Fouzia permet de l'illustrer. Les femmes d'origine maghrébine peuvent aussi ne pas avoir accès aux associations et à l'espace public dans leur globalité par peur de sortir de chez elles à cause de l'insécurité qu'elles ressentent en tant que femmes dans le quartier.

Troisième passage de l'entretien de Fouzia :

« - Moi : Tu penses qu'il manque quoi dans le quartier en règle générale ?

- Fouzia : Surtout la sécurité. D'ailleurs quand Macron est passé sous mes fenêtres je lui ai crié par le balcon ! Elle rit. Je lui ai dit qu'il fallait faire quelque chose pour la sécurité dans le quartier.

- Moi : Il t'a répondu quelque chose ?

- Fouzia : Non, il y avait tellement de monde autour puis pleins de gens qui sifflaient. Les personnes étaient pas contentes de le voir je crois. Elle rit.

- Moi : Et toi tu étais contente ?

108 BOURDIEU, Pierre. Les Héritiers. Collection :Le sens commun. 1964. 192p

- Fouzia : *Moi ? Oui quand même. C'était quelque chose ! Elle rit. Mais bon je pense que ça changera rien.*
- Moi : *C'est-à-dire ? C'est quoi qui doit changer pour toi ?*
- Fouzia : *Les jeunes du quartier. Leurs motos qui font du bruit toute la nuit, les coups de feu et le trafic ! Ils font peur aux gens dans le quartier et aux femmes.*
- Moi : *Il y a des endroits où tu ne vas pas parce que tu as peur ? Et tu sors en soirée ou la nuit ?*
- Fouzia : *Oui ! Il y a des endroits où je ne vais plus. Je me sens pas en sécurité. Trop d'hommes. Même des fois il y en a qui s'insultent, qui crient. Ça me fait peur. Avant je sortais à 11 heures du soir ! S'il faut même à minuit quand je rentrais de chez ma sœur qui habite pas loin. Maintenant je sors plus.*
- Moi : *Depuis quand ?*
- Fouzia : *Depuis presque 2 ans. Ça fait deux ans que ça a changé beaucoup parce qu'il y a beaucoup plus de trafiquants de drogue.*
- Moi : *Tu as l'impression que les femmes arrivent à se mobiliser pour faire des choses ensemble tout de même ?*
- Fouzia : *Depuis le Covid non. Mais avant oui je trouve. On fait des sorties, des marches, on parle, on jardine dans les espaces verts et on va aux associations... On partage des choses ensemble. On s'entraide pour beaucoup de choses dans le quotidien. »*

Comme l'explique Fouzia, certaines femmes n'ont pas accès à l'espace public et s'empêche de sortir de chez elles pour des activités autres que celles d'aller faire les courses du quotidien et d'aller chercher les enfants à l'école. Il semblerait qu'elles s'octroient des trajets très « directs » allant d'un point A à un point B sans se permettre d'autres trajectoires. En effet, ces femmes peuvent ne pas se donner le choix d'occuper l'espace public car elles ne se sentent pas en sécurité dans ce dernier. Comme l'explique Fouzia, le quartier Paillade/Mosson est doté d'éléments n'étant pas sécurisants pour les habitant·e·s (trafic de drogue, rodéo urbain, etc). On a pu le voir d'ailleurs au mois de novembre avec des échanges de coups de feu entre des individus et les forces de l'ordre en plein centre du quartier¹⁰⁹. Les associations comme DÉFI permettent à ces femmes qui n'occupent pas l'espace public, soit par détermination sociale soit/et à cause de la situation d'insécurité qu'elles peuvent éprouver, de se rendre visible dans un collectif et agir contre ces phénomènes. De plus, les associations

¹⁰⁹ <https://www.midilibre.fr/2020/11/01/montpellier-une-fusillade-a-eclate-a-la-paillade-au-niveau-de-la-tour-dassas-9176199.php> : Article du Midi Libre datant du 1^{er} novembre 2020 présentant la fusillade dans le centre

permettent par la création du lien social, de lutter contre l'isolement et la solitude dont peuvent souffrir ces femmes qui ne peuvent pas occuper l'espace public. En définitive, par le développement du lien social, les associations permettent l'émancipation des femmes d'origine maghrébine.

CONCLUSION

A première vue, le quartier de la Paillade/Mosson est un quartier défavorisé retenant de nombreuses problématiques. Exemples : liées à l'insertion professionnelle, financières, relationnelles, etc. C'est par le biais de ces nombreuses problématiques relevant de ce quartier prioritaire de la politique de la ville, qu'un grand nombre d'associations et de structures associatives sont présentes et implantées dans le quartier depuis de longues années. Malgré des évolutions perceptibles dans le rôle des associations et des professionnel·le·s présents sur le terrain, le socle des valeurs traditionnelles de références est toujours d'actualité et représenté.

En effet, aujourd'hui les associations ne sont pas autosuffisantes et ne peuvent pas vivre sans percevoir de financements de la part des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. Cependant, ces entités ne sont que les représentants de l'État. Ce dernier influence les financements en fonction des grandes thématiques politiques et les associations doivent faire le « grand écart » entre les commandes institutionnelles et les besoins réels relevés dans le territoire d'intervention. De plus, pour les associations qui ont un public de femmes d'origine maghrébine, la pression est multipliée. En effet, les pouvoirs publics ont, d'années en années, renforcé leur ciblage autour de ces femmes.

En contre-partie, on peut voir qu'elles sont souvent représentées comme étant un groupe homogène imprégné de stigmatisations et de déterminismes. Ces femmes se mobilisent, à leur échelle et contre les obstacles qu'elles peuvent rencontrer, en utilisant les associations comme support au collectif. En effet, les femmes du quartier prennent part aux actions dans lesquelles elles sont impliquées, actrices et forces de propositions car elles connaissent leurs besoins et leurs situations en tant qu'individu à part entière. C'est par ce phénomène que le lien social est renforcé entre les femmes d'origine maghrébine du quartier et les associations. De ces mobilisations peuvent découler plusieurs formes d'engagements associatifs qui proviennent de l'expérience de ces femmes et des valeurs qu'elles souhaitent véhiculer.

BIBLIOGRAPHIE

archives.montpellier.fr

legifrance.gouv.fr

economie.gouv.fr

L'affaire du foulard de Creil : <https://www.franceculture.fr/societe/30-ans-de-laffaire-du-foulard-de-creil-le-voile-de-la-discorde>

<https://www.fondationdefrance.org/fr/femmes-et-sport-vers-un-nouveau-depart>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

<https://contratdeville.montpellier3m.fr/appel-a-projets>

« Choquée par un débat avec des jeunes, la secrétaire d'État à la jeunesse saisit l'inspection » paru le 12 novembre 2020 dans l'hebdomadaire *Politis*.

Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration. *Rapport du Parlement. Les orientations de la politique de l'immigration*. Sixième rapport établi en application de l'article L.311-10 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, Paris, La documentation française, 2010, p.154.

AROUCHE, Sophia, et al. « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires », Cahiers de l'action, vol. 56, n°. 2, 2020, pp. 57-69.

BECKER, Howard S. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié, 2020

BEKKAR, Rabia. *Familles maghrébines en France : l'épreuve de la ville. Le Sociologue. Coll «Presses Universitaires de France »*. Paris. 1999.

- BEKKAR, Rabia. Familles maghrébines en France : l'épreuve de la ville. Chap VII: Le positionnement des femmes : territoires des femmes maghrébines. *Le Sociologue. Coll «Presses Universitaires de France »*. Paris. 1999.
- bell hooks. *Ne suis-je pas une femme ?* Paris: Cambourakis. 2015. 304p. (la parution de ce livre a été en 1981 aux Etats-Unis).
- BESKI- CHAFIQ, Chahla. Femmes issues des immigrations : l'urgence d'une approche complexe. *Diversité. Ville-école-intégration. hors-série n°13*, « Femmes dans l'immigration ».2011, p.38.
- BESKI-CHAFIQ, Chahla. « Femmes en migration : enjeux et défis d'une approche genrée », Marie Poinot éd., Migrations et mutations de la société française. L'état des savoirs. La Découverte, 2014, pp. 266-274.
- BIER, Bernard. « Le temps des loisirs, enjeu éducatif et démocratique », *Revue Projet*, vol. 320, n° 1, 2011, pp. 39-46.
- BOURDIEU. Pierre. Les Héritiers. *Collection :Le sens commun*. 1964. 192p.
- BOUVIER, Pierre. *Le lien social*. Paris: Gallimard. Coll. « Folio essais ». 2005. 331p
- DE ROBERTIS. Cristina. L'intervention collective en travail social: groupes et territoires. Bayard. 2014. 304p.
- DESCHAMPS.Emmanuelle. « Approche critique et juridique des normes relatives à la mixité sociale dans le champ du logement ». *Informations Sociales*. N°125. 2005. pp.48-61.
- FAURE, Sylvia, et THIN, Daniel. « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, vol. n° 78, n°2, 2007, pp. 87-106.
- GOURDEAU, Camille. Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? L'exemple français du Contrat d'Accueil et d'Intégration. *Hommes & Migrations*. 2015. pp.23-29.

- GUILLAUMIN. Colette. Sur la notion de minorité ». L'homme et la Société. N°77-78. 1985. pp.101-109.
- HAMIDI, Camille. « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2002, pp. 149-165.
- HAMIDI, Camille et TRENTA, Arnaud. « Des classes populaires et des associations : quelles redéfinitions des rapports au politique ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 118, n° 2, 2020, pp. 5-24.
- HELY, Matthieu. « Présentation. Penser le monde associatif comme un monde du travail ». *Les métamorphoses du monde associatif*. Sous la direction de Hély Matthieu. Presses Universitaires de France, 2009, pp.1-19.
- HELY, Matthieu. « Le travail « d'utilité sociale » dans le monde associatif », *Management & Avenir*, vol. 40, n° 10, 2010, pp. 206-217.
- JOURDAIN, Anne et NAULIN, Sidonie. « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*, vol. 166, no. 4, 2011, pp. 6-14.
- KLANDERMANS, Bert. TARROW, Sydney. « Mobilization into social movements synthesizing European and American approaches » ,*International Social Movement Research*, vol.1, 1988, p. 1-38.
- LEPINARD. Éléonore. « Praxis de l'intersectionnalité : répertoires des pratiques féministes en France et au Canada », *L'Homme & la Société*, vol. 198, no. 4, 2015, pp. 149-170.
- L'HORTY. Yannick, MORIN.Pierre. « Économie des quartiers prioritaires : une introduction », *Revue économique*, vol.67. no.3, 2016, pp.373-389.
- MANIER, Marion. Causes des femmes vs causes des minorités: tensions autour de la question des « femmes de l'immigration » dans l'action publique française. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2013. pp 89-110.

- MAUSS, Marcel. *Essai sur le don*. Étude publiée dans l'Année sociologique, 1923-1924, rééd.in Marcel Mauss, *Sociologie et Anthropologie*, Puf, coll. Quadrige, 2001.
- MELIS, Corinne. Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et voix des femmes. Des associations au carrefour des droits des femmes et d'une redéfinition de la citoyenneté. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2003. pp 81 à 100.
- MOROKVASIC, Mirjana « L'(in)visibilité continue ». *Cahier du genre*, vol n°2, n°51, 2011. pp 25- 47.
- NIGAUD. Katia. « Appropriation de l'espace public des femmes maghrébines immigrées en France ». *ESO*.n°21. 2004. pp.41-44.
- PERRIN, Christelle. BENZERAFI, Manel. « Réalités et enjeux de l'utilité sociale et des indicateurs d'utilité sociale pour les organisations sociales et solidaires », *Gestion et management public*, vol. volume 5 / 2, no. 4, 2016, pp. 59-75.
- SEN, Amartya. *Development as Freedom*. New York : Anchor Books. 1999. 366p.
- SIMONET.Maud. *Travail gratuit: la nouvelle exploitation ?*. Paris:Textuel. 2018.160p.
- SUE, Roger. *La société civile face au pouvoir*. Paris : Presse de Science Po. Col. « la bibliothèque du citoyen ». 2003. 136p.
- WORMS, Jean-Pierre. « 13. Le capital social associatif en France hier et aujourd'hui ». Antoine Bevort éd., *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*. La découverte, 2006, pp.226-245.


TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
<u>1. Mise en contexte du terrain de stage</u>	9
1.1 <i>Mon immersion dans le stage</i>	9
1.2 <i>Genèse du quartier de la Paillade /Mosson</i>	12
1.3 <i>Contextualisation du quartier de la Paillade/Mosson aujourd'hui</i>	12
1.4 <i>L'insertion professionnelle et l'emploi des femmes dans le quartier de la Paillade/Mosson</i>	15
1.5 <i>État des lieux de la recherche sur les associations des QPV et leur lien avec le public des femmes issues de l'immigration</i>	18
1.6 <i>Présentation des choix méthodologiques</i>	21
<u>2. L'ambivalence des associations des QPV dans la création du lien social : entre relais de l'État et portes-paroles des minorités</u>	22
2.1 <i>Les femmes d'origine maghrébine : un public devenu cible des politiques publiques</i>	23
2.2 <i>Les associations des QPV : espace de proximité, de politique, favorisant le lien social</i>	29
<u>3. Les associations comme support à la mobilisation des femmes d'origine maghrébine des QPV</u>	34
3.1 <i>Les associations : Un lieu de réflexion sur les formes d'assignation à résidence des femmes d'origine maghrébine ?</i>	35
3.2 <i>Les associations : Un lieu d'impulsion vers la mise en place du collectif ?</i>	41
3.2.1 <i>Les activités sportives pour les femmes dans le quartier Paillade/Mosson</i>	45
<u>4. L'accompagnement des groupes de femmes d'origine maghrébine vers l'engagement associatif</u>	48

<i>4.1 L'engagement associatif : un moyen pour les femmes de rester active dans une association après la prestation reçue</i>	49
<i>4.2 L'engagement associatif : un processus de mobilisation contre les assignations et les stigmatisations des femmes d'origine maghrébine</i>	54
<i>CONCLUSION</i>	59
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	60
<i>TABLES DES MATIÈRES</i>	64
<i>ANNEXES</i>	66
<i>4ème DE COUVERTURE</i>	69

ANNEXES :

Annexe 1 : Questionnaire distribué pour le projet « santé et bien-être dans son quartier ».

 **Développement Formation Insertion**

Projet Atelier Santé

Dans le cadre des actions de DÉFI nous vous proposons en complément de la formation, un temps d'échange autour de la thématique santé.
Pour ce faire, mensuellement sera organisé avec vous un moment convivial pour permettre à chacun d'aborder des informations autour de la santé.
Nous vous proposons ce questionnaire pour cibler vos besoins et mettre en place un planning sur les différents thèmes que vous avez envie d'approfondir.

Questionnaire Atelier Santé

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

➤ **Avez-vous ou faites vous déjà partie d'une action/activité ?**

ASI (Defi) Flm (Defi) Dispositif AME (Defi) Pierrevives (Defi) Passerelle (Defi)

Activités Sportives (Defi) Extérieur à Defi (si oui laquelle ? avec quelle Association).....

➤ **Vous venez à quelle fréquence au Centre Social CAF l'île aux Familles ?**

Tous les jours Toutes les semaines Tous les mois

Occasionnellement dans l'année

➤ **Seriez-vous intéressé/e pour participer à une activité en groupe autour de la santé ?**

Oui Non Peut être

➤ **Vous sentez-vous en bonne santé**

Oui Non Moyen A travailler

➤ **Quel (s) est/sont le (s) thème (s) qui vous intéresse (ent) ?**

<input checked="" type="checkbox"/> La santé en général	<input checked="" type="checkbox"/> L'alimentation et bien être dans l'assiette
<input type="checkbox"/> Le Sport	<input type="checkbox"/> La lutte contre le diabète
<input type="checkbox"/> La vie dans le quartier	<input checked="" type="checkbox"/> L'environnement/ L'écologie
<input checked="" type="checkbox"/> Les droits communs	<input type="checkbox"/> L'intergénérationnel
<input checked="" type="checkbox"/> La parentalité	<input type="checkbox"/> La jeunesse
<input type="checkbox"/> Le numérique/ Digital	<input type="checkbox"/> Le logement

➔ **Autres ? Soyez force de proposition ! Si un autre thème vous intéresse, n'hésitez pas à le mentionnez.**

410, Av de Barcelone • CS CAF • 34080 Montpellier
Tél. 04 67 16 00 41 Mail : asso@defi34.fr
Siret : 403 644 313 000 47 • Association Loi 1901 • Code NACE : 8559A (Formation Continue d'Adultes)
Organisme de Formation n° OF 913 404 503 34 – Code APE : 804 C
Agrément Jeunesse Education Populaire n° 34-07 JEP 168

Annexe 2 : Photos de l'atelier de rue sur le sucre dans l'alimentation



Annexe 3: Chiffre du nombre de femmes faisant des activités sportives avec l'organisme Hérault Sport

Chiffres clés du secteur

- **1 500** sportifs en situation de handicap
- **6 000** habitant des QPV (dont 650 femmes chaque semaine)
- **200** jeunes bénéficiaires accueillis en MECS
- **35 000** participant à des manifestations sportives solidaires

RÉSUMÉ :

Aujourd'hui, le système associatif est en pleine évolution. Les individus ne se mobilisent plus pour les mêmes objectifs et la fusion de l'individu avec le groupe n'est plus l'un des éléments principaux que les personnes recherchent quand ils s'engagent dans l'associatif.

De plus, l'organisation des associations est changeante. En effet, il y a de plus en plus de professionnels du monde associatif et de moins en moins de militants. Le secteur associatif regroupe maintenant différents profils : des individus salariés et diplômés dans ce domaine et des bénévoles engagés. Les associations sont aussi soumises aux directives des collectivités territoriales et par conséquent, de l'État. Pour pouvoir vivre de façon pérenne et percevoir des financements, les associations sont dans l'obligation aujourd'hui de répondre aux influences des commandes institutionnelles tout en restant attentives aux besoins réels relevés dans le terrain d'action.

Dans le quartier Paillade/Mosson de la ville de Montpellier, les associations comme DÉFI, qui accompagnent un public de femmes d'origine maghrébine, sont impliquées dans cette forme d'ambivalence. Nous pouvons nous demander comment ces associations peuvent accompagner et représenter les usagères de leur structure tout en répondant aux jeux des financements et comment, dans une société aujourd'hui très individualiste, les associations préservent et développent le lien social entre les femmes d'origine maghrébine ?

Nom de l'organisme : Association Développement de la Formation et de l'Insertion (DÉFI)

L'adresse : 410, Avenue de Barcelone. CS CAF. 34080 MONTPELLIER

Le nom du responsable : Monsieur Boumediene BENALI

Nom de la tutrice de stage : Madame Latifa DAHAK

Mots clés : Femmes d'origine maghrébine, associations, actions, engagement, lien social